

Patrick, Saint
Les livres de
Saint Patrice

LA VIE DES SAINTS
CHEFS-D'ŒVVRE
DE LA LITTÉRATVRE
HAGIOGRAPHIQVE

LES LIVRES DE SAINT PATRICE, APOTRE DE L'IRLANDE

INTRODVCTION, TRADVCTION ET NOTES, PAR GEORGES DOTTIN, PROFESSEVR A L'UNIVERSITÉ DE RENNES

SCIENCE ET RELIGION
ÉTVDES POVR LE TEMPS PRÉSENT 505
BLOVD & Cie A PARIS

LES LIVRES DE SAINT PATRICE, APOTRE DE L'IRLANDE

INTRODUCTION
TRADUCTION ET NOTES, PAR
GEORGES DOTTIN, PROFESSEUR
A L'UNIVERSITÉ DE RENNES

LIBRAIRIE BLOUD & Cie
7, PLACE St-SULPICE, PARIS

DU MÊME AUTEUR

La Religion des Celtes (485). 1 vol......... **0** fr. **60**

MÊME SÉRIE

GOFFIN (Arnold). — **La Vie et Légende de Madame Sainncte Claire,** par le Fr. mineur François DUPUIS, 1563. Texte publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Dijon avec une introduction et des notes. 2 vol. *(434-435)*. Prix : **1** fr. **20. 50** ex. numérotés sur Hollande. **5** fr.

LABRIOLLE (P. de), professeur à l'Université de Fribourg. **Vie de Paul de Thèbes et Vie d'Hilarion,** par SAINT JÉROME. — Traduction, introduction et notes *(436)*. 1 vol.

LES GRANDS PAPES

BRUGERETTE (J.). — **Grégoire VII et la Réforme du XIe siècle** *(252)*............................ 1 vol.

— **Innocent III et l'Apogée du Pouvoir Pontifical** *(352)*.. 1 vol.

DESLANDRES (P.). — **Innocent IV et la Chute des Hohenstaufen** *(429)*......................... 1 vol.

GRAZIANI (P.). — **Boniface VIII et le premier Conflit entre la France et le Saint-Siège.** *(393)*...... 1 vol.

— **Sixte-Quint et la Réorganisation moderne du Saint-Siège** *(430)*... .... 1 vol.

INTRODUCTION

I

Les sources de la Vie de saint Patrice (1).

Quelques manuscrits nous ont conservé, pour l'étude de la vie de saint Patrice, une source de premier ordre ; ce sont les deux traités qui, dans le livre d'Armagh, manuscrit irlandais du IXe siècle, sont intitulés *Libri sancti Patricii Episcopi,* et dont on n'a aucune raison de suspecter l'authenticité. L'un est connu sous le nom de *Confession de saint Patrice (C.) ;* l'autre, sous le nom d'*Epître à Coroticus (Ep.).* Ni l'un ni l'autre ne constituent une auto-biographie. Dans la *Confession* (2), saint Patrice, parvenu à la fin de sa vie, expose par quelles voies merveilleuses Dieu l'a conduit à l'apostolat de l'Irlande. Dans

(1) Pour écrire ce petit livre, j'ai mis à contribution surtout l'excellent ouvrage de J. B. Bury, *The life of St Patrick and his place in history,* 1905, dont les notes et le commentaire sont un chef-d'œuvre d'érudition critique. Les textes et des secours pour l'interprétation des Livres Patriciens m'ont été fournis par N. J. D. White, *Libri sancti Patricii,* 1905 *(Proceedings of the Royal Irish Academy,* vol. XXV, Sect. C. n° 7). Pour les hymnes gaéliques, je me suis servi de l'édition de J. Strachan, dans le *Thesaurus Palæohibernicus,* 1903, t. II.
The Tripartite life of Patrick ed. Stokes, 1887, m'a fourni les matériaux de la légende de saint Patrice, et l'index de ce livre m'a permis de retrouver de nombreux détails. J'ai cité les livres de saint Patrice avec la division en paragraphes de White, et les notes de Muirchu et de Tirechan, avec la division en chapitres donnée dans l'édition de E. Hogan, *Documenta de S. Patricio Hibernorum apostolo ex Libro Armachano. Analecta Bollandiana,* t. I, p. 531-585 ; t. II, p. 57-116.

(2) Stokes, *The Tripartite Life,* p. 357-375.

II

L'Irlande au Ve siècle.

L'Irlande, à l'arrivée de saint Patrice, était divisée en un grand nombre de cantons occupés chacun par une tribu *(tuath)*. Ces cantons étaient d'importance variable et se répartissaient entre cinq provinces : Mide (Meath), Ulaid (Ulster), Muman (Munster), Laigin (Leinster), Connacht (Connaught). La terre appartenait théoriquement à la tribu ; elle était en fait occupée par les nobles et les rois. La société était une sorte de féodalité. Les membres de la tribu étaient divisés en quatre classes : les cultivateurs non-libres *(bothach, sencleithe),* les fermiers libres *(ceile),* les fermiers possédant des troupeaux et des meubles *(aire),* les nobles, qui en outre possédaient des terres *(flaith)*.

A la tête de chaque tribu était un roi *(rî)*. Ces rois étaient soumis à l'autorité du roi suprême de la province, auquel ils payaient tribut. En Ulster, les tribus étaient groupées en trois royaumes : *Ailech, Oriel, Ulaid,* indépendants les uns des autres. Les rois de Munster, de Leinster, de Connaught, d'Ailech, d'Oriel et d'Ulaid étaient soumis au roi de Mide, qui était, en même temps, roi suprême pour toute l'Irlande. Au temps de saint Patrice, le roi suprême d'Irlande était Loégaire mac Neill.

L'anarchie politique, qui caractérise l'état social de l'Irlande à l'époque que nous dépeignent les épopées gaéliques, n'avait sans doute pas cessé au ve siècle. Alors, comme auparavant, les tribus ou les provinces étaient sans cesse en guerre les unes avec les autres, pour enlever les bestiaux, s'emparer des femmes, assiéger des forteresses, piller des hôtels. Le lien féodal qui re-

liait en un faisceau les diverses classes de rois était donc plus théorique que réel.

Patrice dut, pour organiser solidement l'Eglise chrétienne, se préoccuper d'acquérir des terres (*C*. 52) et porter tous ses efforts sur la conversion des rois et des nobles (*C*. 41), propriétaires du sol. Sa tâche fut singulièrement facilitée par les rivalités des chefs.

Les obstacles qu'il rencontra sur le terrain religieux, quelque grands qu'ils fussent, n'étaient pas insurmontables. Les croyances des païens n'étaient guère au-dessus d'un fétichisme naturaliste. Le principal dieu des Irlandais païens semble avoir été le Soleil (*C*. 60) (1). Mais ils adoraient aussi des idoles (*C*. 41) (2). A Mag Slecht se trouvait la principale idole d'Irlande, Cenn Cruaich, couverte d'or et d'argent, entourée de douze autres idoles couvertes de cuivre (3). On lui immolait des enfants pour obtenir du lait et du blé (4). Les druides faisaient des offrandes aux sources (5). On offrait du miel sauvage en sacrifice (*C*. 19). On croyait à des êtres surnaturels nommés *side* qui demeuraient sous la terre (6).

Les rois étaient entourés de devins et de sorciers, que les Vies latines appellent *magos, aruspices, incantatores* (7). Ce sont les druides des textes irlandais (8). Ils étaient vêtus de blanc (9). Ils portaient la tonsure d'une oreille à l'autre (10). Ils dépendaient en une certaine mesure des rois qui les entretenaient. Ils n'avaient en tout cas

(1) *Glossaire de Cormac*, au mot indelba. STOKES, *Three Irish Glossaries*, London, 1862.
(2) Dans les *Ancient laws of Ireland*, t. IV, p. 142, on cite l'*ail adrada* « pierre d'adoration ».
(3) *The Tripartite Life*, p. 90, 92.
(4) *Revue celtique*, t. XVI, p. 35-36.
(5) TIRECHAN, ch. 39. Cf. *The Tripartite Life*, p. 122.
(6) TIRECHAN, ch. 26.
(7) MUIRCHU, ch. 9.
(8) Cf. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Cours de Littérature celtique*, t. I.
(9) TIRECHAN, ch. 42.
(10) TIRECHAN, ch. 26. Cf. BURY, p. 240-241.

aucune hiérarchie particulière et ne formaient pas à cette époque un corps social. Mais ils étaient, paraît-il, de grands magiciens, et la légende nous représente Patrice luttant de prodiges avec eux. Quoi qu'il en soit, pas plus du point de vue religieux que du point de vue social, l'Irlande ne semble avoir constitué au v[e] siècle un tout puissamment organisé (1).

III

L'histoire de saint Patrice.

Les détails biographiques que l'on peut prendre dans les ouvrages de saint Patrice ne suffisent pas à tracer de sa vie une image claire et complète.

D'après ces sources, Patrice était né en Grande-Bretagne, où il a ses parents (*C.* 23, 43) et qu'il appelle sa patrie (*C.* 17, 43). Son père Calpurnius était diacre (*C.* 1) et décurion (*Ep.* 10). Son grand-père était le prêtre Potitus (*C.* 1). Patrice vivait à Bannavem Taberniae, village auprès duquel son père possédait une petite ferme (*C.* 1), exploitée avec l'aide de serviteurs et de servantes (*Ep.* 10, *C.* 1). Comme il avait seize ans, il fut emmené en captivité en Irlande (*C.* 1). Là, il fut employé à garder les troupeaux (*C.* 16), et priait jour et nuit dans les forêts et les montagnes (*C.* 16). Au bout de six ans, il s'enfuit de chez son maître, et alla s'embarquer à un port éloigné de deux cent milles (*C.* 17). Après une navigation de

(1) Sur cet état social, voir Joyce, *A social history of ancient Ireland*, London, 1903 ; Bury, p. 67-80.

trois jours, il aborda dans un pays désert, qu'il mit vingt-huit jours à traverser (*C.* 19). Ce ne fut pas, d'ailleurs, la seule fois qu'il fut emmené en captivité ; longtemps après ce premier exil, il fut de nouveau réduit en esclavage, mais n'y resta que deux mois (*C.* 21). Après quelques années, Patrice revint en Grande-Bretagne chez ses parents (*C.* 23). C'est là qu'il reçut le premier appel d'aller évangéliser l'Irlande (*C.* 23). Il résista longtemps à la voix intérieure (*C.* 23, 28), et ne partit pour l'Irlande que quand il fut presque usé par la lutte qu'il eut à soutenir contre ses parents (*C.* 23) et ses supérieurs, *seniores* (*C.* 26, 46), et après des voyages en Gaule, en Italie et dans les îles de la mer Tyrrhénienne (*D.* 2, cf. *C.* 43). Diacre (*C.* 27), plus tard évêque d'Irlande (*Ep.* 1), il eut à se défendre contre l'accusation d'indignité que l'on dirigeait contre lui, à cause d'une faute qu'il avait commise à l'âge de quinze ans, et qui avait été révélée par un de ses amis à qui il l'avait confiée (*C.* 27, 32). Il baptisa des milliers de païens (*C.* 14, 38, 42, 50 ; *Ep.* 12, 16) ; il conféra les ordres (*C.* 51, *Ep.* 3) et était sans cesse en voyage à travers le pays (*C.* 51, 53), toujours prêt à souffrir la mort, l'esclavage ou les mauvais traitements (*C.* 37, 52).

Peut-on essayer de combler les lacunes de cette biographie à l'aide des documents postérieurs aux écrits patriciens ou par des déductions logiques ?

Deux dates seulement sont déterminées avec quelque sûreté, l'année de l'arrivée de Patrice en Irlande (1) qui est, d'après une tradition invariable, 432, et l'année de sa mort (2), 461, suffi-

(1) *Chronicum Scotorum*, éd. Hennessy, p. 20-23. *Annals of Ulster*, éd. Hennessy, t. I, p. 432. Saint Patrice arriva en Irlande sous le règne de Loégaire d'après Muirchu, ch. 9. Bury, p. 331.

(2) Le *Chronicum Scotorum*, éd. Hennessy, p. 98-99, place l'épidémie de 660 ou 664 deux cent trois ans après la mort de saint Patrice. Patrice mourut, d'après Tirechan (ch. 2), deux ou cinq ans (*ii* ou *u*) avant Loégaire (qui mourut en 462), c'est-à-dire en 460 ou 457. Tirechan, ch. 2, dit qu'il s'est écoulé ccccxxxiii (ms. ccccxxxui) ans de la Passion du Christ à la mort de Patrice ; les Annales d'Ulster

samment établie par l'accord des *Annales d'Ulster* et des *Annales d'Inisfallen*. Quant au lieu qu'habitait Patrice, on n'a pas pu l'identifier avec certitude(1), non plus que l'endroit où il fut esclave (2), ni le port d'où il s'embarqua après s'être enfui de chez son maître (3), ni le port où il débarqua en venant remplir sa mission en Irlande.

Quant au temps qui s'écoula depuis son retour de captivité (4) jusqu'à son apostolat, il dut être occupé par la préparation à sa tâche d'évangéliste. D'après la tradition courante, Patrice se rendit auprès d'Amator, évêque d'Auxerre, ou de Germain, son successeur (5). Ce serait donc en Gaule que Patrice aurait accompli sa formation religieuse et aurait reçu les ordres. Quant à sa mission en Irlande qui succéda à celle de Palladius (6), il est difficile d'en extraire les éléments historiques. Nous savons seulement que son action s'exerça d'abord en Ulidia, puis en Meath,

donnent pour cette mort l'année 461. Bénignus (Benen) son successeur fut 10 ans évêque et mourut en 467. Si donc Patrice ne mourut pas en 457 comme l'indiquent Tirechan et le *Chronicum Scotorum*, il résigna le siège d'Armagh quatre ans avant sa mort. Le jour de sa mort fut le XVI cal. Apr. (17 mars) (MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, col. 1592). BURY, p. 206, 382.

(1) Le seul Bannaventa que l'on connaisse en Grande Bretagne est situé à trois ou quatre milles de Daventry, comté de Northampton. Or Muirchu dit (ch. 1) que Banauemtaberniæ n'était pas loin de la mer. Bury (p. 17, 322) pense qu'il s'agit d'un autre Bannaventa situé au sud-ouest dans la région de la basse Severn.

(2) D'après Tirechan (ch. 1, 49), et Muirchu (ch. 10, 11 ; II, 13), ce fut dans le nord de la Dalaradie (comté d'Antrim), près du mont Miss. Mais la forêt de Foclut dont parle Patrice (*C.* 23) est située dans la baronnie de Tirawley en Connaught. Il est donc plus vraisemblable de penser qu'il fut emmené en Connaught, près de Crochan Aigli (Croagh Patrick près de Wesport). BURY, p. 27-28, 331.

(3) Peut-être Wicklow, sur la côte orientale, qui est d'ailleurs le port où débarquèrent Palladius et Patrice d'après Muirchu (ch. 10).

(4) Bury (p. 31-36) pense que le désert qu'il eut à traverser était situé non pas en Grande Bretagne, mais dans la Gaule du sud-ouest qui venait d'être désolée par les invasions des Vandales et des Suèves et que Patrice ne put s'échapper qu'en Italie. Ce fut en revenant dans sa patrie qu'il aurait séjourné au monastère de Lérins (D. 1 ; TIRECHAN, ch. 1).

(5) MUIRCHU, ch. 5, 8. BURY, p. 48.

(6) PROSPER, *Chronique*, année 431. BURY, p. 54, 298.

enfin en Connaught. Il se rendit à Rome en 441 (1), fonda le monastère d'Armagh en 444 (2) ; il visita plusieurs fois le sud de l'Irlande. Il eut pour successeur son disciple Benignus (Benén).

Patrice connaissait à fond l'Ecriture Sainte. La *Confession* et l'*Epître* sont remplies de citations bibliques (3) ; de plus, le style est pénétré d'expressions empruntées soit à l'Ancien, soit au Nouveau Testament. Mais il est facile, d'autre part, de se convaincre que la langue latine n'était pas très familière à l'apôtre de l'Irlande. Il nous le dit lui-même à plusieurs reprises (*C*. 9, 11, *Ep*. 1). L'obscurité d'un style rude et incorrect atténue souvent la vigueur et la clarté de la pensée. On entrevoit pourtant l'attachante personnalité de l'auteur, mélange de sensibilité vive et d'énergie constante, profondément atteinte par les reproches injustes de ses frères, inaccessible à la crainte des persécutions païennes ; dissimulant ses qualités sous l'humilité chrétienne et ne se considérant que comme un instrument dans la main de Dieu.

IV

La légende de saint Patrice (4).

La légende remplit, et au-delà, les lacunes de l'histoire. Patrice, d'après elle, était d'Ail Cluade (Dumbarton) en Grande-Bretagne. Sa mère s'appe-

(1) *Annals of Ulster*, t. I, p. 11 ; Tirechan f° 9 r° a, signale l'ordination de Sachellus à Rome par Patrice qui rapporta des reliques des saints Pierre, Paul, Laurent et Etienne.

(2) *Annals of Ulster*, t. I, p. 11. Bury, p. 154-162.

(3) Quelques-unes des citations semblent faites d'après la Vulgate du Nouveau Testament (White, p. 230-233). Mais il est vraisemblable que Patrice citait le plus souvent de mémoire. J'ai indiqué en note les principales variantes.

(4) J'ai retracé cette légende d'après la *Vie Tripartite*. Mais je signale en note les emprunts de cette Vie aux documents plus anciens.

lait Concessa (1), elle était franque et parente de saint Martin. Il naquit sur une pierre qui se couvre d'eau si l'on fait un parjure auprès d'elle. Son baptême fut marqué par un triple miracle : une source jaillit de terre, le prêtre qui le baptisa et qui était aveugle recouvra la vue, et lui qui n'avait jamais connu ses lettres put lire les prières du baptême. Patrice fit dans son enfance un grand nombre de prodiges : il allume du feu dans sa maison envahie par les eaux ; il rend des glaçons combustibles ; il guérit sa sœur d'une blessure à la tête ; il oblige un loup à rendre un agneau qu'il avait dévoré ; il fait revivre des vaches tuées ; il ressuscite son père nourricier ; il change de l'eau en miel ; un ange le sert ; il fait du lait caillé et du beurre avec de la neige, pour payer le tribut au roi ; mais, aussitôt après avoir été montrés au roi, le lait et le beurre se transforment en neige et le roi exempte Patrice du tribut pour toujours. Ainsi se passa sa jeunesse.

Les sept fils de Fechtmaide, roi de Grande-Bretagne, avaient été exilés ; ils vinrent piller l'Armorique. En ce moment-là, quelques Bretons de Strath Clyde étaient en voyage en Armorique, et parmi ceux-ci la famille de Patrice. Calpurnius et Concessa furent tués ; Patrice et ses deux sœurs, Lupait et Tigris, furent emmenés en captivité. On les débarqua au nord de l'Irlande, et Patrice fut vendu à Miliuc, fils de Buan, roi de Dalaradia (2) ; ses deux sœurs furent vendues en Conaille Murthemne. Patrice eut pour tâche de garder les porcs (3) dans le désert de Slemish (4). L'ange Victor (5) lui rendait visite tous les jours pour l'encourager. Patrice convertit au christia-

(1) Muirchu, ch. 1.
(2) Miliuc était un mage d'après Tirechan, ch. 1 ; la Dalaradie comprenait le comté actuel d'Antrim.
(3) Tirechan, ch. 1.
(4) Tirechan nomme la montagne *Scirte* (Skerry) et la montagne *Miss*.
(5) Tirechan, ch. 1. Muirchu, ch. 1, le nomme Victoricus.

nisme le fils et les deux filles de son maître. Miliuc était très content de son service et, pour se l'attacher, il lui donna une femme. Quel fut l'étonnement de Patrice en reconnaissant dans cette femme une de ses sœurs ! L'ange Victor ordonna bientôt à Patrice d'aller en Italie pour apprendre les Ecritures ; il lui indiqua un endroit où il trouverait, en creusant, une somme d'or. Patrice donna à son maître le trésor, pour se racheter, et se rendit à l'embouchure de la Boyne où il s'embarqua. Après les aventures qu'il a rapportées lui-même (1), il revint dans sa patrie. Là, à l'âge de trente ans (2), il reçut dans de nombreuses visions l'appel de Dieu. Il traversa la mer de Wight, arriva en France, passa jusque dans l'Italie (3) où il trouva saint Germain, le plus illustre évêque d'Europe en ce temps-là, et c'est auprès de lui qu'il lut les canons ecclésiastiques. Puis il alla à Tours, chez saint Martin, pour que celui-ci lui imposât la tonsure monacale. Le nom du monastère que saint Germain dirigeait était Auxerre (4) ; l'île dans laquelle Patrice s'instruisit auprès de lui était Lérins (5). Patrice avait trente ans (6) quand il vint trouver saint Germain ; il passa trente ans dans l'étude et la méditation. Un jour qu'il était près de la mer Tyrrhénienne, il arriva dans un endroit où vivaient trois autres Patrices, dans un antre situé entre une montagne et la mer ; il resta sept ans avec eux à les servir, et se lia avec eux d'une amitié spirituelle. Quand il eut soixante ans, l'ange Victor lui ordonna de la part de Dieu d'aller évangéliser l'Irlande.

(1) Voir C. 18-22.
(2) MUIRCHU, ch. 4.
(3) Cf. *Hymne de Fiacc*, str. 6.
(4) *Germanum episcopum Alsiodori*, dit MUIRCHU, ch. 5.
(5) *Aralanensis,* d'après TIRECHAN, ch. 1.
(6) Cf. MUIRCHU, ch. 4 ; TIRECHAN, ch. 1.

Patrice prit la mer avec neuf compagnons et arriva à une île où habitait un jeune couple avec des vieillards décrépits. « Ce sont mes petits-enfants, » répondit le jeune homme à une question de Patrice qui s'enquérait de leur vieillesse. Et comme Patrice s'étonnait, il lui expliqua qu'il était là avec sa femme depuis le temps du Christ. Celui-ci, en échange du bon accueil qu'ils lui avaient fait, leur avait accordé de vivre sans vieillir jusqu'au Jugement dernier. « Et, ajouta-t-il, voilà longtemps que ta venue nous avait été prédite. Et Dieu nous a laissé son bâton pour que nous te le donnions quand tu irais prêcher les Gaëls. »

— « Je ne le prendrai, dit Patrice, que si c'est Dieu lui-même qui me le donne. » Au bout de trois jours et de trois nuits, Dieu lui apparut et lui renouvela l'ordre d'aller prêcher les Gaëls ; il lui remit le bâton de Jésus (1), pour l'aider dans les dangers et les luttes qu'il soutiendrait. Patrice demanda en échange que Dieu lui permît d'être à sa droite dans le royaume des cieux pour juger les Gaëls au jour du Jugement et lui donnât autant d'or et d'argent que ses neuf compagnons pourraient en porter.

Le pape Célestin avait envoyé l'archidiacre Palladius (2) avec douze hommes prêcher l'évangile en Irlande, mais Palladius, après avoir fondé trois églises en Leinster, en fut chassé par Nathi et, comme il s'en revenait, tomba malade chez les Pictes et mourut (3). Quand Patrice l'apprit, il se rendit à Rome pour recevoir les ordres sacrés, qui lui furent conférés par Célestin en présence de saint Germain et d'Amatho, le roi

(1) Cette crosse existait à Armagh au XIe siècle (Cf. *The Annals of Tigernach*, A. 1027 et 1030 ; *Book of obits and Martyrology of the Cathedral church of the Holy Trinity*, Dublin, ed. Crosthwaite, 1844, p. VIII et suiv.). BURY, p. 320.

(2) MUIRCHU, ch. 7.

(3) Cf. MUIRCHU, ch. 7.

des Romains. Le même jour, furent ordonnés Auxilius et Iserninus (1). C'est alors que le nom de Patrice fut donné par Célestin à l'apôtre de l'Irlande, qui avait auparavant trois noms : celui qu'il avait reçu de ses parents : Sucat ; son nom d'esclave : Cothraige ; le nom que lui avait donné saint Germain : Magonius. Pendant qu'on lui conférait les ordres, on entendit trois chœurs qui se répondaient les uns aux autres : c'était le chœur des anges dans le ciel, le chœur des Romains et le chœur des enfants de la forêt de Fochlad.

Patrice débarqua en Leinster à Inver Dea (2), la cinquième année du règne de Loégaire, fils de Niall. Ce roi était entouré de druides et de devins qui lui prédirent en ces termes la venue de Patrice :

Il viendra un tonsuré par la mer
Avec un manteau à capuchon, un bâton recourbé,
Sa table sera à l'est de sa maison,
Toute sa famille répondra :
Amen Amen (3).
Les tonsurés viendront qui bâtiront des monastères,
Consacreront des églises, des hautes maisons où l'on chante,
De nombreux toits pointus, un royaume autour des crosses.

« Ce sera, ajoutaient-ils, le signe de la destruction du paganisme. »

D'Inver Dea, Patrice se rendit à Inver Domnan (4) qu'il maudit parce qu'il n'y trouva pas de poisson, ensuite à Inver Boinde (5) où il trouva du poisson et qu'il bénit. Puis il débarqua à Inver

(1) Muirchu, ch. 8, qui dit que Patrice fut consacré évêque par Amatho, évêque-roi.
(2) *Hostium Dee*, chez Muirchu, ch. 10, près de Wicklow.
(3) Muirchu, ch. 9.
(4) Malahide river, au nord du Leinster.
(5) Embouchure de la Boyne.

Slane (1) en Ulster pour aller visiter son ancien maître Miliuc et lui porter une double rançon terrestre et céleste. A l'annonce de son arrivée, celui ci, conseillé par le diable, entra dans son palais qui était plein d'or et d'argent, y mit le feu et se brûla avec tous ses trésors (2). Mais Patrice convertit Dichu, le premier homme qu'il baptisa en Ulster (3).

Quand Pâques fut proche, Patrice pensa qu'il n'y avait pas d'endroit plus convenable pour célébrer la fête que la plaine de Breg près de Tara. Là il planta sa tente à Ferta Fer Féice et prépara le feu pascal. Il arriva que c'était l'époque où se célébrait la fête païenne de Tara. De tous côtés s'y rendaient les rois et les nobles, ainsi que les druides et les augures d'Irlande. Ce soir-là, il était interdit d'allumer aucun feu en Irlande avant le feu de Tara. Et voilà que les païens virent toute la plaine de Breg illuminée par le feu de Patrice. Les druides dirent que si ce feu n'était pas éteint cette nuit-là, il ne s'éteindrait jamais. Le roi fit atteler les chars et se rendit auprès de Patrice. Celui-ci adressa une prière à Dieu, et un tremblement de terre mit en fuite l'armée de Loégaire qui demanda la paix (4). Le lendemain, comme les hommes d'Irlande étaient assemblés à boire dans la grande salle du palais, les portes étant fermées, Patrice parut au milieu d'eux. Le roi le fit approcher de lui, et le chef des druides, Lucat Moel, lui offrit une coupe empoisonnée : Patrice bénit la coupe et le liquide se figea ; puis il renversa la coupe et en fit tomber le poison ; il la bénit de nouveau et le contenu se liquéfia. Le druide, voyant ce prodige, provoqua Patrice à qui ferait le plus de merveilles et Patrice accepta le défi.

(1) Muirchu, ch. 10. Embouchure de la Slaney entre Ringbane et Ballintogher.

(2) Muirchu, ch. 11.

(3) Muirchu, ch. 10.

(4) Muirchu, ch. 13-17.

Lucat Moel fit tomber de la neige sur la terre jusqu'à ce qu'elle atteignît à la ceinture des hommes. Patrice lui dit : « Dissipe-la si tu peux. » Le druide répondit : « Je ne puis le faire que demain à pareille heure. — Par le Jugement de Dieu, dit Patrice, ton pouvoir réside dans le mal et non dans le bien. » Il bénit les quatre coins de la plaine et, plus vite que la parole, la neige s'était évanouie, sans pluie, sans soleil, sans vent. Alors, à l'incantation du druide, les ténèbres tombèrent sur la face de la terre. Patrice dit : « Dissipe ces ténèbres. — Je ne le puis, aujourd'hui, » dit le druide. Patrice pria le Seigneur et bénit la plaine, et les ténèbres furent chassées, le soleil brilla et tous le remercièrent. Cette lutte dura longtemps. Enfin Patrice proposa au druide de l'enfermer vêtu de sa chasuble, en même temps qu'un clerc vêtu de la tunique du druide, dans une maison à laquelle on mettrait le feu. Cela fut fait. Le druide fut consumé sans que le feu détériorât la chasuble, et le clerc, qui était Benén, resta sain et sauf, bien que la tunique du druide fût réduite en cendres. Après avoir essayé vainement de tuer Patrice, Loégaire tomba à ses pieds et promit de croire en Dieu (1).

De Tara, Patrice alla à Telltown, vers Coirpre, fils de Niall, qui chercha à le faire mourir et fit jeter ses gens dans la rivière. Mais Conall Gulban, autre frère du roi Loégaire, le reçut bien et lui donna l'emplacement d'une église. Patrice bénit la pelouse où se tenait l'assemblée de Telltown, et dit que jamais un cadavre n'en serait emporté. Il s'employa ardemment à convertir la tribu des O'Neill. Ensuite il se rendit à Tirawley avec un sauf-conduit acheté à prix d'or et là il amena à la foi chrétienne le roi du pays et un grand nombre de ses sujets. Puis il fonda des églises

(1) Muirchu, ch. 18-20.

en Tethbia et fit rentrer sous terre l'idole Cenn Cruaich (1).

De Meath, il passa en Connaught. Un jour qu'au lever du soleil il était près d'une source à côté de Cruachan, les filles de Loégaire, la blanche Ethne et la rousse Fedelm vinrent pour se laver, comme c'était la coutume des femmes ; en voyant assemblés ces clercs en vêtements blancs, elles furent surprises et crurent que c'était des fantômes et dirent à Patrice : « D'où êtes-vous, d'où venez-vous ? » Et Patrice leur dit : « Il vaut mieux croire à Dieu que nous demander quelle est notre race. » Alors l'aînée des filles : « Qui est Dieu ? Où est-il ? Où habite-t-il ? Où est sa demeure ? A-t-il des fils et des filles, votre Dieu, de l'or et de l'argent ? Est-il toujours vivant ? Est-il beau ? Y eut-il beaucoup de gens à élever son fils ? Ses filles sont-elles belles et chères aux hommes de ce monde ? Est-il au ciel ou sur la terre ? dans la mer ? dans les fleuves ? dans les montagnes ? Comment l'aime-t-on ? comment le trouve-t-on ? Est-il jeune ? Est-il vieux ? » Et Patrice, rempli du Saint-Esprit, répondit : « Notre Dieu est le Dieu de tous les hommes, le Dieu du ciel et de la terre, de la mer et des fleuves, du soleil et de la lune, de tous les astres, le Dieu des hautes montagnes et des vallées basses. Dieu a sa demeure sur le ciel, dans le ciel et sous le ciel, sur la terre et la mer et tout ce qui est en elles. Il inspire tout, il vivifie tout, il surpasse tout, il soutient tout. Il allume la lumière du soleil, la lumière de la nuit ; il fait des sources dans la terre aride et des îles sèches dans la mer et il a mis les étoiles pour servir les grandes lumières. Il a un fils co-éternel à lui et tout semblable à lui et le Fils n'est pas plus jeune que le Père, et le Père n'est pas plus vieux que le Fils. Et l'Esprit-Saint souffle en eux, et le Père,

(1) Voir ci-dessus, p. 7.

le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas séparés. Et moi, je veux vous unir au Roi céleste, car vous êtes filles d'un roi terrestre. » Et les filles dirent comme si elles n'avaient eu qu'une seule bouche et un seul cœur :

« Enseigne-nous comment croire au Roi Céleste, indique-nous comment le voir face à face et comme tu diras nous ferons. » Et Patrice dit : « Croyez-vous que par le baptême le péché de votre père et de votre mère est enlevé ? » Elles répondirent : « Nous le croyons. — Croyez-vous au repentir après le péché ? — Nous le croyons. — Croyez-vous à la vie après la mort et à la résurrection au jour du Jugement ? — Nous le croyons. — Croyez-vous à l'unité de l'Eglise ? — Nous le croyons. » Et elles furent baptisées et un voile blanc fut placé sur leurs têtes. Mais elles demandèrent à voir Dieu face à face. Et le saint leur dit : « Vous ne pouvez voir la face du Christ si vous ne goûtez pas à la mort et si vous ne recevez pas la communion. » Elles répondirent : « Alors donne-nous la communion pour que nous puissions voir le Fils notre époux. » Et elles reçurent l'Eucharistie de Dieu et s'endormirent dans la mort, et on les plaça sur un lit, couvertes de leurs vêtements. Leurs amis les pleurèrent à grands cris et les druides qui les avaient élevées vinrent pleurer auprès d'elles et Patrice les prêcha et ils crurent en Dieu. Quand les jours de deuil furent accomplis, on enterra les filles du roi près de la fontaine en une fosse ronde comme en faisaient les païens (1).

De Rathcrochan, Patrice se dirigea vers l'ouest jusqu'au lac Techet (2). Il baptisa Conall, fils d'Enda, fils d'Amolngaid, roi de Fochlad (3). Là il rencontra Recrad, le chef des druides, avec neuf

(1) TIRECHAN, ch. 26.
(2) Sur les limites des comtés de Mayo, Sligo et Roscommon.
(3) TIRECHAN, ch. 14. Amolngaid mourut en 449 d'après les *Annals of the four Masters*.

druides habillés de blanc qui venaient pour le tuer. Il leva la main gauche en le maudissant, et Recrad tomba mort sur la place (1) et son corps fut consumé. La foule, frappée d'épouvante, se convertit. Et ce fut ainsi que le christianisme pénétra dans l'ouest de l'Irlande ; une église fut bâtie près de la forêt de Foclut (Fochlad) et non loin du rivage de la mer.

Un jour que Patrice était venu à Cruachan-Aigle, tout attristé que Dieu n'eût pas voulu lui accorder toutes ses demandes, il resta du samedi gras au samedi de Pâques sans manger ni boire. Et au bout de ces quarantejours et de ces quarante nuits, la montagne était remplie d'oiseaux noirs qui lui cachaient le ciel et la terre (2). Patrice chanta contre eux des psaumes de malédiction, il sonna sa cloche (3) et la jeta après eux en sorte qu'elle s'ébrécha. Puis il se mit à pleurer, et sa figure et le devant de sa chasuble étaient tout mouillés. (Aucun démon ne vint désormais en Irlande avant sept ans, sept mois, sept jours et sept nuits). Alors un ange vint le consoler et nettoyer sa chasuble et amena des oiseaux blancs qui chantaient autour de lui de douces mélodies. — « Tu tireras des tourments tout ce nombre d'âmes, lui dit l'ange, aussi loin que ton œil peut s'étendre sur la mer. » Mais Patrice ne fut pas satisfait et demanda encore autre chose à Dieu. Et il obtint successivement : qu'il tirerait de l'enfer sept personnes chaque samedi jusqu'au Jugement ; qu'une mer vînt sur l'Irlande sept jours avant le Jugement ; que les Saxons ne demeurassent pas en Irlande tant qu'il serait au

(1) Tirechan, ch. 42.
(2) Tirechan, ch. 38.
(3) En 552 d'après les *Annals of Ulster*, t. I, p. 53-54, saint Columba mit dans une châsse les reliques de saint Patrice que l'on avait trouvées dans sa tombe ; la coupe alla à Down, la cloche à Armagh, et il garda l'évangéliaire pour lui. Cf. Reeves, *Transactions of the R. Irish Academy*, t. XXVII, p. 1, qui décrit la cloche de saint Patrice conservée au musée de Dublin. Bury, p. 320-321.

ciel ; que quiconque chanterait une partie de son hymne, donnerait quelque chose en son nom ou ferait pénitence en Irlande, n'irait pas en enfer ; que le jour du Jugement, il pourrait délivrer sept fois autant d'hommes qu'il y avait de poils sur sa chasuble ; et qu'il jugerait lui-même, ce jour-là, les hommes d'Irlande (1).

Après un voyage à Rome (2), Patrice revint en Meath et l'ange lui ordonna d'aller à Armagh, où demeurait le roi Daire. Ce fut en vain que Patrice lui demanda un terrain sur la colline pour bâtir une église. Daire ne voulut lui accorder qu'un autre emplacement.

Là-dessus, les deux chevaux de Daire allèrent un jour paître dans le cimetière. Patrice se mit en colère et les deux chevaux tombèrent morts. On vint rapporter le fait à Daire qui ordonna à ses gens de chasser le clerc du pays. Aussitôt Daire tomba gravement malade et sa femme lui dit que la cause de sa maladie était la menace qu'il avait faite à Patrice. On alla trouver Patrice et lui demander un remède. Celui-ci donna de l'eau bénite dont on aspergea Daire et ses chevaux et tous revinrent à la vie. En reconnaissance, Daire lui fit porter un chaudron de cuivre. — « *Gratzacham* » (gratias agamus), répondit Patrice. On rapporta le propos à Daire, qui trouva que le remerciement n'était pas en rapport avec l'importance du présent et ordonna de rapporter le chaudron. — « *Gratzacham* », dit encore Patrice. — « Il a dit là un bon mot, dit Daire, *gratzacham* quand on lui donne, *gratzacham* quand on lui ôte, et pour ce mot il aura le chaudron. » Et il alla le lui offrir ainsi que la colline que Patrice avait demandée d'abord. Et ce fut là que s'éleva le principal monastère d'Irlande (3). On marqua un espace circulaire

(1) Tirechan, ch. 52. Cf. Hymne de Fiacc, str. 26.
(2) *Annals of Ulster*, année 441, éd. Hennessy, t. I, p. 11. Note à Muirchu (Hogan, p. 584 ; Stokes, p. 301).
(3) Muirchu, ch. 24.

de cent quarante pieds de diamètre, enclos d'un rempart de terre. A l'intérieur, on bâtit en bois une grande maison pour servir de demeure aux moines, une cuisine et un petit oratoire.

Après avoir passé quelque temps au sud de l'Irlande, Patrice, qui était âgé de cent vingt années (1), sentit que le jour de sa mort était proche et il partit pour Armagh pour que ce fût le lieu de sa résurrection. Mais l'ange lui apprit que sa résurrection ne se ferait pas là et lui ordonna de retourner à Saul, d'où il venait. Puis il lui dit où il devait être enterré : « Que l'on attelle à un char deux jeunes bœufs du troupeau de Conall ; et que l'on mette ton corps sur ce char. Qu'on laisse aller les bœufs, et l'endroit où ils s'arrêteront, c'est là que tu devras être enterré. Ta tombe devra être creusée profondément et recouverte d'une coudée de terre, pour que tes reliques ne soient pas enlevées. » Ainsi fut fait après sa mort (2). Les bœufs s'arrêtèrent à Dun Lethglaisse (3) où il fut enterré.

Pendant les douze nuits que les hommes d'Irlande passèrent à le veiller en chantant des hymnes, des psaumes et des cantiques, il n'y eut

(1) D'après Muirchu, II, ch. 6, et Tirechan, ch. 53, cent vingt-deux ans d'après les *Annals of the Four Masters* et le *Chronicum Scotorum*. Le *Chronicum Scotorum* donne 489 pour la mort de saint Patrice, les *Annals of Ulster*, 492, et les *Annals of the Four Masters*, 493. Comment a-t-on pu arriver à fixer à 120 ans le terme de la vie de saint Patrice ? D'après une note à Muirchu (Hogan, 584 ; Stokes, p. 300, l. 21), Patrice fut baptisé à 6 ans, pris à 20, fut captif 15 ans, étudia 40 ans et enseigna 61 ans = 111 ans (?). D'après une note à Tirechan (Hogan, p. 67 ; Stokes, p. 331, l. 22), il fut baptisé à 7 ans, pris à 10 ; fut esclave 7 ans ; étudia pendant 30 ans et enseigna pendant 72 ans = 119 ans. Voir, sur l'origine de ces chiffres, Bury, p. 382-384.

(2) Muirchu, II, ch. 9-10.

(3) Downpatrick, comté de Down. Bury, p. 207-209, 380, trouve plus vraisemblable qu'il ait été enterré à Saul, comté de Down. Il faut remarquer que Tirechan, ch. 51, rappelant les traits par lesquels Patrice se rapproche de Moyse, après avoir cité le buisson ardent (ci-dessous, p. 61), le jeûne des quarante jours et quarante nuits (ci-dessus, p. 20), l'âge de cent vingt ans, ajoute que l'on ignore le lieu de leur sépulture à l'un et à l'autre.

pas de ténèbres, mais un rayonnement angélique dissipait l'obscurité (1). Quand on dut l'enterrer, un grand conflit se produisit entre les habitants d'Ulster, les O'Neill et les hommes d'Oriel qui se disputaient le corps de Patrice. Mais quand ils se furent avancés auprès du lac Strangford, les vagues de la baie envahirent le pays et séparèrent les armées ennemies. Après l'enterrement, les hommes d'Oriel revinrent pour enlever le corps de sa tombe. Ils trouvèrent une charrette traînée par deux bœufs et l'emmenèrent, croyant qu'elle portait le corps de Patrice. Arrivés dans leur pays ils découvrirent qu'elle était vide ; Dieu leur avait envoyé cette illusion pour que le corps de l'apôtre de paix ne devînt pas une cause de guerre et de meurtres (2).

Cette légende, dont je n'ai reproduit que les principaux traits et ceux qui semblent garder quelque trace d'histoire, s'est prodigieusement étendue au cours des siècles. On attribua à Patrice toutes les sortes de miracles que l'on trouve dans les recueils hagiographiques ; il fit parler les animaux, changea les hommes en bêtes, guérit les malades, ressuscita les morts et laissa en Irlande la réputation d'un des plus grands thaumaturges qui aient existé.

(1) Muirchu, II, ch. 7.
(2) Muirchu, II, ch. 11-12.

LIVRES DE SAINT PATRICE

Les manuscrits connus des Livres de saint Patrice sont au nombre de six. Le plus ancien est le Livre d'Armagh, transcrit entre 807 et 846 par Ferdomnach, le scribe officiel d'Armagh, et conservé à la Bibliothèque de Trinity College, Dublin. Mais d'autres manuscrits fournissent des variantes importantes. Une excellente édition critique, avec traduction anglaise et notes, a été donnée en 1905 par N.-J.-D. White (*Proceedings of the Royal Irish Academy,* XXV, C, 7). C'est sur le texte de cette édition qu'est fondée notre traduction. Mais il faut encore citer la traduction de Sir Samuel Ferguson (*Transactions of the Royal Irish Academy,* Polite literature and antiquities, t. XXVII, 1885). On trouvera encore le texte de la *Confession* et de l'*Epître* d'après un ou plusieurs manuscrits dans les *Acta Sanctorum,* mars, t. II ; dans les *Rerum Hibernicarum Scriptores* de O'Conor, Buckinghamiæ, 1814, t. I, p. CVII ; dans les *Councils and Ecclesiastical Documents relating to great Britain and Ireland,* edited by A.-W. Haddan and W. Stubbs, Oxford, 1878, t. II, 2, p. 296 ; et dans *The Tripartite life of Patrick, with other documents relating to this saint,* edited by Whitley Stokes, London, 1887, p. 367.

La *Confession*, comme l'*Epître*, appartient à la vieillesse de Patrice. Il est probable, comme le pense Bury, que la *Confession* s'adresse à des Bretons qui l'avaient aidé dans son apostolat et est une réponse à leurs attaques. L *Epître* est destinée aux sujets de Coroticus, roi de Strathclyde, sous Valentinien III (425-455). Les Francs qui sont donnés comme païens dans l'*Epître* (14) furent convertis avec Clovis en 496. Cette remarque peut nous servir à dater l'*Epître.*

LIVRES DE SAINT PATRICE

I

Confession (*C.*).

(Traduite du latin.)

1. Moi, Patrice le pécheur, je suis le plus rustique et le moindre de tous les fidèles, et méprisable pour un très grand nombre :

J'ai eu pour père le diacre Calpurnius, un des fils du prêtre Potitus (1), qui fut au village de Bannavem Taberniæ (2). Il avait aux environs une petite ferme où je fus fait captif.

J'avais alors environ seize ans. J'ignorais le vrai Dieu et je fus emmené en captivité en Irlande avec tant de milliers d'hommes, selon ce que nous avions mérité, car nous nous étions éloignés de Dieu et nous n'avions pas gardé ses préceptes, et nous n'avions pas obéi à nos prêtres qui nous avertissaient de notre salut. Et le Seigneur lança sur nous la colère de son ressentiment et nous dispersa chez beaucoup de gentils, même jusqu'à l'extrémité de la terre, où maintenant on peut voir ma petitesse (3) parmi les étrangers.

2. Et c'est là que Dieu ouvrit l'intelligence de mon incrédulité, pour que, bien que tard, je me rappelasse mes fautes et que je me tournasse de tout cœur vers le Seigneur mon Dieu qui jeta un

(1) Voir Introduction, p. 8.

(2) D'après Muirchu : *Nentre* (ms. *Ventre*) et Probus : *Nentriae*, qui est peut-être le *Nemthur* de l'Hymne (1).

(3) Cf. ci-dessous *mon humilité*, 2 et *C.* 2, 26, 37, 46, 50 ; *Ep.* 9, 11, 20.

regard sur mon humilité et eut pitié de la jeunesse de mon ignorance et me garda, avant que je le connusse et avant que je fusse sensé et que je distinguasse entre le bien et le mal, et me fortifia et me conseilla comme fait un père pour son fils.

3. C'est pourquoi je ne puis taire — et il n'est pas à propos de le faire — tant de bienfaits et tant de grâces que le Seigneur a daigné m'accorder dans la terre de ma captivité, car voici ce que nous devons rendre en échange : c'est qu'après la compréhension et la connaissance de Dieu nous exaltions et confessions ses merveilles devant toute nation qui est sous tout le ciel.

4. Car il n'y a et il n'y a eu jamais auparavant et il n'y aura après cela pas d'autre dieu que Dieu le père non-engendré, sans commencement, de qui vient tout commencement, qui tient tout comme nous l'avons dit, et son fils Jésus-Christ que nous attestons avoir existé toujours avec le Père avant l'origine des temps, spirituellement chez le Père, ineffablement engendré avant tout commencement. Et par lui ont été faites les choses visibles et les choses invisibles; il s'est fait homme et après avoir vaincu la mort il a été reçu dans le ciel vers son Père. Et il lui a donné tout pouvoir sur tout nom de choses célestes, terrestres et infernales, et que toute langue lui confesse que le Seigneur et le Dieu, c'est Jésus-Christ, en qui nous croyons. Et nous attendons son arrivée, qui se produira bientôt, comme juge des vivants et des morts, qui rendra à chacun selon ses œuvres. Et il a versé en abondance en nous le Saint-Esprit, don et gage d'immortalité qui fait que les croyants et les obéissants soient enfants de Dieu et cohéritiers du Christ, que nous confessons et adorons comme un seul Dieu dans la Trinité au nom sacré.

5. Car il a dit lui-même par le prophète : « Invoque-moi au jour de ta tribulation et je te délivrerai et tu me magnifieras (1). » Et il a dit encore :

(1) *Psaumes*, XLIX, 15.

« Il est honorable de révéler et de confesser les œuvres de Dieu (1). »

6. Cependant, quelque imparfait que je sois sur beaucoup de points, je désire faire connaître à mes frères et parents ma nature pour qu'ils puissent comprendre le vœu de mon âme.

7. Je n'ignore pas le témoignage de mon Seigneur, qui atteste dans le psaume (2) : « Tu perdras ceux qui disent un mensonge. » Et il a dit encore : « La bouche qui ment tue l'âme (3). » Et le même Seigneur a dit dans l'Evangile : « Tout mot oiseux qu'ont dit des hommes, ils en rendront compte au jour du Jugement (4). »

8. D'où j'ai dû fortement craindre, avec frayeur et tremblement, cette parole, au jour où personne ne pourra se soustraire ou se dérober, mais où tous, nous devrons rendre compte même des plus petits péchés devant le tribunal du Seigneur Christ.

9. C'est pourquoi j'ai jadis pensé à écrire, mais j'ai hésité jusqu'à maintenant ; j'ai craint en effet de m'exposer aux langues des hommes, parce que je n'ai pas étudié, comme d'autres qui ont été parfaitement imbus de la loi et des lettres sacrées, de la même façon de l'un et de l'autre, et qui n'ont jamais changé de langue depuis leur enfance mais l'ont toujours de plus en plus perfectionnée. Car notre discours et nos paroles sont traduits en une langue étrangère, et on peut facilement prouver par la saveur de ma façon d'écrire comment j'ai été élevé et instruit dans le langage, parce que, dit le Sage, « c'est par la langue que l'on découvrira le sens et la science et l'enseignement de la vérité » (5).

10. Mais à quoi sert une excuse, même véri-

(1) *Tobie*, XII, 7.
(2) *Psaumes*, V, 7.
(3) *Sagesse*, I, 11.
(4) *Matthieu*, XII, 36.
(5) *Ecclésiaste*, IV, 29. *C : per linguam dinoscetur.*

dique, surtout avec la présomption ? Puisque je désire moi-même dans ma vieillesse ce que je n'ai pas acquis dans ma jeunesse, parce que mes péchés m'empêchèrent de savoir à fond ce que j'avais lu auparavant. Mais qui peut me croire, même si je dis ce dont j'ai parlé tout d'abord ?

Adolescent, et même presque enfant en paroles (1), j'ai été fait captif avant de savoir ce que je devais chercher, désirer ou éviter. D'où, aujourd'hui, je rougis et je crains fortement de dévoiler mon incapacité, parce que, n'étant pas savant, je ne puis m'expliquer en peu de mots. Car, comme l'Esprit désire, l'affection développe les âmes et les sentiments.

11. Mais s'il m'avait été donné ce qui a été donné aux autres, cependant je ne garderais pas le silence à cause de ce que je dois rendre [à Dieu]. Et si, par hasard, il semble à quelques-uns que c'est là de la prétention, avec mon ignorance et ma langue embarrassée, il est pourtant écrit : « Les langues qui balbutient apprendront rapidement à parler de paix » (2). Nous devons d'autant plus le désirer, « nous qui sommes, dit-il, la lettre du Christ en vue du salut jusqu'à l'extrémité de la terre (3) », même non instruite, mais réfléchie très fortement, écrite en vos cœurs, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant. Et l'Esprit atteste encore : « La rusticité a été créée par le Très-Haut (4). »

12. Car, moi qui étais d'abord rustique, exilé et ignorant, qui ne sais pas prévoir pour l'avenir, je sais avec certitude que, avant d'être humilié, j'étais comme une pierre qui gît dans un bourbier profond, et Celui qui est puissant est venu et dans sa miséricorde m'a pris et, en vérité, m'a élevé en

(1) On a corrigé *in uerbis* en *imberbis* « imberbe ».
(2) *Isaïe,* XXXII, 4. *C : balbutientes... loqui pacem.*
(3) *Actes,* XIII, 47. Cf. *C.* 23.
(4) *Ecclésiastique*, VII, 16.

haut et m'a placé au haut du mur. Et c'est pourquoi je devais crier pour rendre quelque chose au Seigneur, en échange de tant de ses bienfaits ici et dans l'éternité, dont l'esprit humain ne peut estimer la valeur.

13. Aussi étonnez-vous, grands et petits qui craignez Dieu et vous, maîtres de rhétorique, écoutez et examinez. Qui m'a appelé, sot que j'étais, du milieu de ceux qui semblent être sages et instruits de la loi et puissants en paroles et en toute chose ? Et c'est moi, qui suis détesté de ce monde, qu'Il a inspiré plus que les autres, tel que j'étais, pourvu que, avec crainte, respect et sans plainte, je fusse fidèlement utile à la nation où l'amour du Christ m'a transporté et à laquelle il m'a donné pour ma vie, si j'en suis digne, afin que je la serve avec humilité et sincérité.

14. Dans la mesure de la foi à la Trinité, il faut distinguer, sans appréhender le danger, faire connaître le don de Dieu et la consolation éternelle et répandre partout le nom de Dieu, sans crainte et avec confiance, pour qu'encore après ma mort je laisse un héritage à mes frères et à mes fils, que j'ai baptisés dans le Seigneur, au nombre de tant de milliers d'hommes.

15. Et je n'étais pas digne, ni tel que le Seigneur accordât cela à son esclave après les malheurs et tant de misères, après ma captivité, après beaucoup d'années, et me donnât tant de grâces chez cette nation, comme jamais je n'en ai espéré ni imaginé dans ma jeunesse.

16. Mais, après être arrivé en Irlande, chaque jour je faisais paître des troupeaux, et fréquemment dans le jour je priais ; de plus en plus, me venait l'amour de Dieu et la crainte de Lui et ma foi s'accroissait et l'Esprit agissait, en sorte qu'en un seul jour je disais jusqu'à cent prières et presque autant la nuit, comme je demeurais dans les forêts et la montagne. Avant le soleil, je m'éveillais pour prier, par la neige, par la gelée, par la pluie,

et je ne ressentais aucun mal, et il n'y avait nulle paresse en moi, comme je le vois maintenant, parce qu'alors l'Esprit bouillonnait en moi.

17. Et là, une nuit, dans mon sommeil, j'entendis une voix me dire : « Tu jeûnes bien, tu vas aller bientôt vers ta patrie. » Et de rechef, après un peu de temps, j'entendis me répondre : « Voilà que ton navire est prêt. » Et ce n'était pas auprès, mais il y avait peut-être deux cent mille pas. Et je n'avais jamais été là, et je n'y avais personne de connaissance.

Et ensuite, je pris la fuite et je me séparai de l'homme chez qui j'avais été six ans (1), et j'allais, par la force de Dieu qui me dirigeait dans le bon chemin, et je n'eus aucune crainte jusqu'à ce que je parvinsse à ce navire.

18. Et le jour où j'y parvins, le navire avait quitté sa place et je dis que j'avais de quoi naviguer avec eux et cela déplut au pilote et il répondit violemment avec indignation : « Ne cherche pas à aller avec nous. » Et après avoir entendu cela, je me séparai d'eux pour venir à la cabane où je logeais, et en chemin, je me mis à prier, et avant d'avoir terminé mon oraison, j'entendis l'un d'eux qui criait fort après moi : « Viens vite, car les hommes t'appellent, » et aussitôt je retournai vers eux. Et ils se mirent à me dire : « Viens, car nous te recevons de bonne foi. Fais amitié avec nous comme tu voudras. » Et en ce jour, je refusai de me laisser adopter (2) par eux, à cause de la crainte de Dieu, mais pourtant j'espérais qu'ils viendraient à la foi de Jésus-Christ parce qu'ils étaient des gentils, et pour cela je me tins avec eux et aussitôt nous partîmes.

(1) Miliuc d'après MUIRCHU et TIRECHAN. Voir introduction, p. 12. Muirchu et Tirechán disent sept ans.

(2) *Sugere mamellas*, dit énergiquement le texte latin BURY (p. 293), pense que cette expression fait allusion à un rite de l'adoption. Cf. aussi *Isaïe*, LX, 16.

19. Et après trois jours, nous atterrîmes (1) et nous voyageâmes vingt-huit jours dans un désert et les vivres leur manquèrent et la faim s'empara d'eux. Et, un jour, le pilote se prit à me dire : « Toi, chrétien, qu'est-ce que tu dis ? Ton Dieu est grand et tout-puissant. Ne peux-tu donc prier pour nous? Car nous sommes en danger de famine, et il est difficile que nous puissions voir quelque homme. » Or, moi je leur dis clairement : « Tournez-vous avec foi et de tout cœur vers le Seigneur mon Dieu, à qui rien n'est impossible, pour qu'il vous envoie aujourd'hui de la nourriture sur votre chemin pour vous rassasier, car partout il en a en abondance. » Et avec l'aide de Dieu, il fut fait ainsi. Voilà qu'un troupeau de porcs apparut à nos yeux sur le chemin et ils en tuèrent un grand nombre, et ils restèrent là deux nuits, et ils furent bien restaurés, et leurs chiens furent rassasiés ; (car beaucoup d'entre eux avaient lâché pied et étaient restés en route à demi morts). Et, après cela, ils rendirent de très grandes grâces à Dieu, et je fus honoré à leurs yeux, et à partir de ce jour ils eurent des vivres en abondance. Même ils trouvèrent du miel sauvage et m'en offrirent une partie. Et un d'entre eux dit : « Ceci est offert en sacrifice. » Dès lors, grâces à Dieu, je n'y goûtai point (2).

20. Mais, la même nuit, je dormais et Satan me tenta fortement, ce que je me rappellerai tant que je serai dans ce corps. Et il tomba sur moi comme un immense rocher et je n'avais aucune force dans les membres. Mais d'où me vint-il à l'esprit d'appeler Hélie ? Et aussitôt je vis dans le ciel un soleil se lever et pendant que je criais : « Hélie, Hélie », de toutes mes forces, voici que la splendeur de ce soleil (3) tomba sur moi, et aussitôt

(1) En Grande-Bretagne, dit MUIRCHU, ch. 1. BURY (p. 340) fait remarquer que cette interprétation est en contradiction avec § 23 : *et iterum post paucos annos in Britannis eram.*

(2) MUIRCHU, (ch. 2), entend par là qu'il s'abstint de toute espèce de nourriture, parce qu'elle avait été offerte aux idoles.

(3) Cf. § 60. Il semble y avoir un jeu de mot sur Hélie et *hêlios.*

toute lourdeur disparut de moi. Et je crois que j'ai été secouru par le Christ mon Seigneur, et que son Esprit appelait à mon aide. Et j'espère qu'il en sera ainsi au jour de ma détresse, comme il a dit dans l'Evangile : « En ce jour, atteste le Seigneur, ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous (1). »

21. (Et de nouveau, après de nombreuses années, je fus encore fait captif (2), et, la première nuit que je restai avec eux, j'entendis une réponse divine me dire : « Tu seras deux mois avec eux. » Ce qui arriva. La soixantième nuit, le Seigneur me tira de leurs mains.)

22. Et aussi, dans le voyage, il nous pourvut de vivres, de feu et d'abri chaque jour jusqu'à ce que nous fussions arrivés tous le dixième jour. Comme je l'ai déclaré plus haut, nous voyageâmes à travers le désert pendant vingt-huit jours. Et la nuit où nous arrivâmes vers les hommes (3), nous n'avions en vérité pas de vivres.

23. Et de nouveau, après quelques années, j'étais en Grande-Bretagne (4) avec mes parents qui me reçurent comme leur fils, et me demandèrent instamment que maintenant, après tant de tribulations que j'avais endurées, je ne les quittasse plus jamais. Et là, je vis dans une vision de la nuit un homme du nom de Victoricus (5), venant comme de l'Irlande avec des lettres innombrables. Et il me donna une d'elles et je lus le commencement de la lettre qui était :

(1) Matthieu, x, 20.

(2) Si l'on n'interprète pas le § 21 comme une parenthèse qui fait allusion à une seconde captivité de Patrice, il faut l'expliquer par le fait que, à la suite de son refus, il aurait été traité en esclave par les marins. Mais cette parenthèse est suffisamment amenée par le récit du songe, où le rocher peut signifier cette seconde captivité. Cf. Bury, p. 294.

(3) *Ad homines*. Telle est la leçon de deux mss. au lieu de *omnes* que portent les autres. Cf. Muirchu, ch. 3.

(4) *Britannis*, c'est-à-dire les cinq provinces romaines de Grande Bretagne.

(5) Chez Muirchu, ch. 1 ; II, ch. 4), Victoricus est un ange.

« La voix d'Irlande », et en récitant le commencement de la lettre, je pensais au moment même entendre la voix de ceux qui étaient près de la forêt de Foclut (1), qui est près de la mer occidentale, et ils s'écriaient comme d'une seule bouche : « Nous te prions, saint enfant, de venir et de te promener encore parmi nous. » Et je fus touché dans mon cœur et je ne pus lire plus avant et ainsi je m'éveillai. Grâces soient rendues à Dieu de ce qu'après de nombreuses années le Seigneur leur accorda ce que demandait leur cri !

24. Et une autre nuit, je ne sais, mais Dieu sait si c'était en moi ou à côté de moi, en des mots très habiles que j'ai entendus et que je n'ai pu comprendre, sinon à la fin de la prière, il s'exprima ainsi : « Celui qui a donné sa vie pour toi, c'est lui-même qui parle en toi. » Et ainsi je m'éveillai plein de joie.

25. Et de nouveau je le vis priant en moi-même, et j'étais comme à l'intérieur de mon corps, et je l'entendis prier sur moi, c'est-à-dire sur l'homme intérieur, et il y priait fortement avec des gémissements. Et, pendant cela, j'étais stupéfait, et je m'étonnais et me demandais qui était-ce qui priait en moi, mais, à la fin de la prière, il dit comme s'il était l'Esprit, et ainsi je me réveillai et me rappelai l'apôtre disant : « L'Esprit vient en aide aux faiblesses de notre prière. Car nous ne savons pas prier comme il faut, mais l'Esprit même demande à notre place avec des gémissements inénarrables » que l'on ne peut exprimer par des paroles (2). Et encore : « Le Seigneur notre avocat, demande pour nous (3). »

(1) Muirchu, dit (ch. 6) *filii et filiæ* ; Tirechan, ch. 15, renchérit encore : *filiorum... in utero matrum suarum*. Muirchu place entre certaines visions qu'il eut en Grande Bretagne et les voix de la forêt de Foclut un voyage au siège apostolique et un long séjour en Gaule auprès de saint Germain. La forêt de Foclut d'après O'Donovan, (*Genealogies, tribes, customs of Hy Fiachrach,* Dublin, 1844, p. 463, note) était située dans la paroisse de Killala, comté de Mayo.

(2) *Romains*, viii, 26.

(3) Cf. *I Epître de saint Jean,* ii, 1. *Romains,* viii, 34.

26. Et quand je fus tenté par quelques-uns de mes anciens qui vinrent, qui opposèrent mes péchés à mon laborieux épiscopat, en ce jour, je fus fortement poussé à tomber là et pour l'éternité. Mais Dieu épargna bienveillamment le prosélyte et le pèlerin par la grâce de son nom, et me secourut beaucoup, alors qu'on me foulait aux pieds, pour que je ne tombasse pas malement dans la souillure et l'opprobre. Je prie Dieu que ce ne leur soit pas compté pour péché.

27. Ils trouvèrent une occasion au bout de trente ans, à propos d'une parole que j'avais avouée avant d'être diacre. Plein d'anxiété et l'esprit affligé, je confiai à mon meilleur ami ce que j'avais fait dans mon enfance, un jour, plutôt même une heure, parce que je n'étais pas encore en état de triompher. Je ne sais, mais Dieu sait si j'avais alors quinze ans, et je ne croyais pas au Dieu vivant depuis mon enfance, mais je restai dans la mort et l'incrédulité, jusqu'à ce que je fusse bien châtié et humilié en vérité par la faim et la nudité, et cela chaque jour.

28. Au contraire, je ne partis pas de moi-même pour l'Irlande avant d'être presque défaillant. Mais cela fut plutôt bon pour moi, car c'est ainsi que le Seigneur me corrigea et me rendit propre à être aujourd'hui ce que j'étais loin d'être autrefois, à prendre soin et à m'occuper du salut des autres, alors qu'à ce moment je ne pensais même pas à moi.

29. Donc, le jour où je reçus des reproches des gens que j'ai dits plus haut (1), j'eus, la nuit, une vision nocturne. Il y avait un écrit déshonorant contre ma face. Et, pendant cela, j'entendis une réponse divine me disant : « Nous avons vu avec peine la face de celui qui est désigné par son nom dévoilé. » Et il ne dit pas : « Tu as vu avec peine », mais « nous avons vu avec peine » comme s'il s'était en cela joint à moi. Comme il a

(1) Les *seniores* du § 26.

dit : « Celui qui vous touche, c'est comme s'il touchait la pupille de mon œil » (1).

30. Aussi je rends grâces à Celui qui me réconforta en toute chose, au point de ne pas me détourner de partir là où j'avais résolu d'aller et aussi de mon œuvre que j'avais apprise du Christ mon Seigneur, et, à partir de ce moment, je sentis en moi une vertu non petite, et ma foi était approuvée devant Dieu et les hommes.

31. Aussi, je dis avec audace que ma conscience ne me blâme pas ici et pour l'avenir. J'ai Dieu pour témoin, que je n'ai pas menti dans les discours que je vous ai racontés.

32. Mais je suis plus affligé pour mon meilleur ami que nous ayons mérité d'entendre une telle réponse. Lui, à qui j'ai confié même mon âme ! Et j'ai appris par quelques frères avant cette défense — car je n'étais pas présent, et je n'étais pas en Grande-Bretagne et l'histoire ne vient pas de moi — qu'il m'avait soutenu pendant mon absence. Même, il m'avait dit de sa bouche : « Voici que tu vas être élevé au rang d'évêque. » Je n'en étais pas digne. Mais d'où vient qu'après, devant tous, bons et mauvais, il me déshonora publiquement, alors que, auparavant, de lui-même, il avait été joyeusement bienveillant pour moi, ainsi que le Seigneur, qui est plus grand que tous.

33. J'en dis assez. Mais cependant je ne dois pas cacher le don de Dieu, qu'il nous a accordé sur la terre de ma captivité, parce qu'alors je l'ai beaucoup cherché, et que là je l'ai trouvé, et il m'a sauvé de toutes les iniquités. Je crois ainsi à cause de son Esprit qui habite en moi et qui a opéré en moi jusqu'à ce jour. J'ose donc encore. Mais Dieu sait que si c'était un homme qui m'eût parlé ainsi (2), peut-être je me serais tu par amour du Christ.

34. Aussi donc, je rends, sans me lasser, grâces

(1) ZACHARIE, II, 8. *C : qui vos tanguit quasi qui tanguit.*
(2) Comme Dieu lui avait parlé de son ami, § 29, 32.

à mon Dieu, qui m'a gardé fidèle au jour de ma tentation, en sorte qu'aujourd'hui je lui offre avec confiance en sacrifice, comme une victime vivante, mon âme, au Christ mon Seigneur qui m'a sauvé de toutes mes détresses, et que je dis : « Que suis-je, Seigneur, ou quelle est ma vocation, que tu m'as ouvert tant de puissance divine ? en sorte que, aujourd'hui, chez les gentils, j'exalte et je magnifie ton nom partout où j'aurai été ; non seulement dans le bonheur, mais aussi dans l'épreuve ; en sorte que tout ce qui m'adviendra de bien ou de mal, je dois l'accueillir également, et toujours rendre grâces à Dieu, qui m'a montré sans aucun doute de croire en lui perpétuellement, et qui m'a entendu, en sorte que moi, ignorant, dans les derniers jours, j'entreprends cette œuvre si pieuse et merveilleuse, au point d'imiter ceux auxquels le Seigneur auparavant a autrefois prédit qu'ils annonceraient son Evangile en témoignage à tous les gentils avant la fin du monde. Et donc, comme nous l'avons vu, cela a été fait. Voilà que nous sommes témoins que l'Evangile a été prêché jusqu'au pays au-delà duquel il n'y a personne.

35. Il serait long d'énumérer toute mon œuvre en détails ou partiellement. Je dirai brièvement comment le Dieu très saint m'a délivré de la servitude et des douze périls où mon âme a été en danger, outre beaucoup d'embûches et de choses que je ne puis exprimer en mots. Je ne ferai pas injure aux lecteurs, mais j'ai comme garant Dieu qui connaît toutes choses, même avant qu'elles soient, comme la réponse divine m'a averti, très souvent, moi quoique pauvret et ignorant enfant.

36. D'où me vint cette sagesse, qui n'était pas en moi qui ne savais pas le nombre des jours et ne connaissais pas Dieu ? D'où me vint ensuite ce don si grand et si salutaire de connaître Dieu et de le chérir, à condition que je quittasse patrie et parents ?

37. Et beaucoup de présents m'étaient offerts avec des pleurs et des larmes. Et j'offensai, contre ma volonté, quelques-uns de mes anciens, mais, Dieu me guidant, je ne consentis en aucune façon, et je ne leur donnai point mon assentiment ; ce n'est pas grâce à moi, mais c'est Dieu qui est vainqueur en moi, et qui résiste à eux tous, depuis que je suis venu chez les gentils d'Irlande prêcher l'Evangile et supporter les outrages des infidèles — comme de m'entendre reprocher mon voyage, — et de nombreuses persécutions qui allèrent jusqu'à me charger de liens, et donner ma condition libre (1) pour le profit des autres. Et si j'en étais digne, je suis prêt à donner même ma vie, sans hésiter et très volontiers, pour son nom, et je souhaite de la dépenser ici jusqu'à la mort si le Seigneur me l'accordait.

38. Car je suis très redevable à Dieu, qui m'a donné tant de grâces, pour que beaucoup de peuples par moi renaissent en Dieu et ensuite soient confirmés et que partout des clercs soient ordonnés pour eux, pour un peuple qui est récemment venu à la foi et que le Seigneur a pris des extrémités de la terre, comme il l'avait autrefois promis par ses prophètes : « Vers toi viendront les gentils des extrémités de la terre, et ils diront : « Nos pères ont acquis de fausses idoles et il n'y a en elles aucune utilité (2). » Et encore : « Je t'ai établi comme une lumière chez les gentils pour que tu sois pour leur salut jusqu'à l'extrémité de la terre (3). »

39. Et c'est ici que je veux attendre la promesse de Celui qui ne trompe jamais, comme il promet dans l'Evangile : « Ils viendront de l'orient et de l'occident et du sud et du nord, et ils s'assoiront

(1) *Ingenuitatem*. Cf. *Ep.* 10 *: ingenuus fui secundum carnem.*
(2) Jérémie, xvi, 19.
(3) Isaie, xlix, 6 ; *Actes*, xiii, 47.

avec Abraham et Isaac et Jacob (1) », comme nous croyons que les croyants viendront du monde entier.

40. C'est pourquoi il faut pêcher bien et avec soin, comme le Seigneur avertit et enseigne en disant : « Venez derrière moi et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes (2). » Et encore il dit par les prophètes : « Voici que j'envoie beaucoup de pêcheurs et de chasseurs (3) », dit Dieu, et cetera. Aussi, il était très nécessaire de tendre nos rêts pour prendre une grande multitude et foule pour Dieu, et pour que partout il y eût des clercs qui baptisassent et exhortassent le peuple indigent et besoigneux, comme le Seigneur indique dans l'Evangile et enseigne, disant : « Allez donc maintenant enseigner tous les gentils, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai recommandé et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle (4). » Et encore il dit : « Allez donc dans le monde entier prêcher l'Evangile à toute créature ; celui qui aura cru et aura été baptisé sera sauvé ; mais celui qui n'aura pas cru sera condamné (5). » Et encore : « Cet évangile du règne sera prêché dans le monde entier en témoignage à tous les gentils, et alors viendra la fin (6). » Et de même, le Seigneur, prédisant par le prophète, dit : « Et il arrivera dans les derniers jours, dit le Seigneur, je répandrai de mon Esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront, et vos fils verront des visions, et vos vieillards songeront des songes, et, à la vérité, en ces jours je répandrai de mon

(1) Matthieu, viii, 11.
(2) Matthieu, iv, 19.
(3) Jérémie, xvi, 16. *C : mitto.*
(4) Matthieu, xxviii, 19-20.
(5) Marc, xvi, 15-16.
(6) Matthieu, xxiv, 14.

Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront (1). » Et chez Osée il dit : « J'appellerai mon peuple ce qui n'était pas mon peuple, et ayant obtenu la miséricorde celui qui n'avait pas obtenu la miséricorde. Et il arrivera que dans l'endroit où l'on a dit : vous n'êtes pas mon peuple, là ils seront appelés les fils du Dieu vivant (2). »

41. C'est pourquoi, en Irlande, ceux qui n'ont jamais eu aucune notion de Dieu, et qui n'ont adoré jusqu'à maintenant toujours que des idoles et des choses immondes, comment sont-ils devenus récemment le peuple du Seigneur et sont-ils appelés fils de Dieu ? Les fils des Scots et les filles des rois on les voit être des moines et des vierges du Christ (3).

42. Il y avait une femme bénie, Scote de naissance, noble, très belle, grande, que j'ai baptisée, et quelques jours après, elle vint vers nous pour une cause quelconque, et nous découvrit qu'elle avait reçu une réponse par la volonté de Dieu, et qu'il l'avait avertie d'être une vierge du Christ, et d'approcher elle-même de Dieu. Grâces à Dieu, six jours après, elle saisit très bien et très avidement ce que toutes les vierges de Dieu font ; ce n'est pas avec le consentement de leurs pères, mais elles souffrent persécution et d'injustes reproches de leurs parents ; cependant leur nombre augmente davantage, et nous ne savons pas le nombre de ceux de notre race qui sont nés ici, outre les veuves et les personnes continentes. Mais ce sont celles qui sont retenues en esclavage qui souffrent le plus ; elles endurent continuellement jusqu'aux terreurs et aux menaces ; mais le Seigneur a donné sa grâce à beaucoup de mes servantes, car, quoiqu'on le leur défende, elles l'imitent cependant avec courage.

(1) JOËL, II, 28. *C : de Spiritu meo.*
(2) Cf. OSÉE I, 10 ; II, 23.
(3) Cf. *Ep.* 12.

43. Aussi, même si j'avais voulu les quitter et partir en Grande-Bretagne — et j'y étais volontiers préparé — vers ma patrie et mes parents, et non pas seulement cela, mais même jusqu'en Gaule (1) visiter mes frères et voir la face des saints de mon Seigneur, Dieu sait que je désirais cela beaucoup mais ; je suis lié à l'Esprit qui m'atteste que, si je fais cela, il me désigne comme coupable et j'ai peur de perdre le labeur que j'ai commencé, et ce n'est pas moi, mais le Seigneur Christ qui m'a commandé de venir et d'être avec eux le reste de ma vie, si le Seigneur le veut et m'a gardé loin de toute voie mauvaise, pour que je ne pèche pas devant lui.

44. J'espère que je le devais, mais je ne me fie pas à moi tant que je serai dans ce corps mortel, parce qu'il est fort celui qui s'efforce chaque jour de me détourner de la foi et de la chasteté de la vraie religion que je me suis proposée jusqu'à la fin de ma vie, pour le Christ mon Seigneur. Mais la chair ennemie entraîne toujours vers la mort, c'est-à-dire aux séductions qui doivent se terminer en infortunes. Et je sais en partie en quoi je n'ai pas mené une vie parfaite, comme aussi les autres croyants, mais je me confesse à mon Seigneur et je ne rougis pas en sa présence parce que je ne mens pas : depuis que je l'ai connu dès ma jeunesse, l'amour de Dieu et la crainte de Lui ont crû en moi, et jusqu'à maintenant, avec l'aide de la faveur du Seigneur, j'ai gardé la foi.

45. Rie et insulte qui voudra ; pour moi, je ne me tairai pas et je ne cache pas les signes et les merveilles qui m'ont été indiqués par Dieu, beaucoup d'années avant qu'ils fussent, car il connaît tout, même avant les temps du monde.

46. Aussi devrai-je sans cesse rendre grâces à Dieu qui a toujours été indulgent pour ma sottise et ma négligence, et non en seul endroit, et ne se

(1) *Gallias*. Cf. *b*. II

fâche pas violemment contre moi, qui lui ai été donné comme aide, et je n'ai pas vite acquiescé à ce qui m'avait été montré et à ce que l'Esprit me suggérait. Et le Seigneur a eu pitié de moi dans des milliers de milliers, parce qu'il a vu que j'étais prêt, mais que je ne savais en échange que faire de ma situation, parce que beaucoup de gens s'opposaient à cette mission. Même, entre eux, derrière mon dos, ils racontaient et disaient : « Celui-là, pourquoi se jette-t-il dans le danger, au milieu d'ennemis qui ne connaissent pas Dieu ? » Ce n'était pas par méchanceté, mais cela ne leur semblait pas à propos ; comme j'atteste moi-même que je l'ai compris, à cause de ma rusticité. Et je n'ai pas vite reconnu la grâce qui était alors en moi. Et maintenant il me semble à propos que j'aurais dû le faire auparavant.

47. Maintenant donc, j'ai simplement découvert à mes frères et à mes compagnons de servitude qui m'ont cru, pourquoi j'ai prédit, et je prédis de fortifier et confirmer votre foi. Puissiez-vous, vous aussi, imiter de plus grandes choses et faire des choses préférables ! Ce sera ma gloire parce que « un fils sage est la gloire de son père (1) ».

48. Vous savez, et Dieu aussi, comment j'ai vécu avec vous dès ma jeunesse, dans la foi, à la vérité, et dans la sincérité du cœur. Même à l'égard des gentils parmi lesquels j'habite, j'ai toujours gardé la bonne foi, et je la garderai. Dieu le sait, je n'ai circonvenu aucun d'eux et je ne pense pas qu'à cause de Dieu et de l'Eglise j'excite une persécution contre eux et nous tous, et que pour moi on blasphème le nom du Seigneur ; car il est écrit : « Malheur à l'homme à cause de qui le nom du Seigneur est blasphémé (2). »

49. Car, si je suis inhabile en toute chose, cependant j'ai tenté quelque peu de veiller sur moi, à

(1) *Proverbes*, x, 1. *C : gloria patris est.*
(2) Matthieu, xviii, 7. *C : nomen Domini blasphematur.*

cause des chrétiens, mes frères, et des vierges du Christ et des femmes religieuses qui me donnaient d'eux-mêmes de petits présents et jetaient sur l'autel leurs ornements, et je les leur rendais. Et ils se scandalisaient que je le fisse. Pour moi, je le faisais dans l'espoir de l'immortalité, pour me préserver avec soin en toute chose, car les infidèles pouvaient m'employer à quelque titre ainsi que le ministère de mon service, et je ne devais pas donner lieu aux incrédules de me diffamer ou de me décrier.

50. Par hasard, quand j'ai baptisé tant de milliers d'hommes, ai-je attendu de quelqu'un d'entre eux même la moitié d'un *scripulum* (1)? Dites-moi et je vous le rendrai. Et quand le Seigneur a ordonné quelque part des clercs par ma médiocrité et mon ministère, je leur ai donné gratuitement; et si j'ai demandé à quelqu'un d'entre eux même le prix de ma chaussure, reprochez-le-moi et je vous rendrai davantage.

51. J'ai dépensé pour vous pour qu'on me reçût, et parmi vous, et partout où j'allais pour vous au milieu des dangers, même jusqu'aux parties extrêmes au-delà desquelles il n'y avait personne, et où jamais personne n'était parvenu pour baptiser, et ordonner des clercs, ou confirmer les gens; par le don du Seigneur, j'ai tout fait très volontiers pour votre salut.

52. De temps en temps, je donnais des présents aux rois, outre que je donnais un salaire à leurs fils qui m'accompagnent, et néanmoins, ils me saisirent avec mes compagnons. Et ce jour-là, ils avaient très grand désir de me tuer. Mais le temps n'était pas encore venu. Et ils ravirent tout ce qu'ils trouvèrent avec nous et me chargèrent de fers. Et le quatorzième jour, le Seigneur me délivra de leur pouvoir et tout ce qui était à nous

(1) Monnaie d'argent usitée en Irlande et pesant 21 grains (14 gr. 6). Joyce, *A social history of ancient Ireland*, London, 1903, t. II, p. 381-382.

nous fut rendu à cause de Dieu, ainsi que les excellents amis dont nous nous étions pourvus auparavant.

53. Vous savez par expérience combien j'ai dépensé pour ceux qui me guidaient dans tous les pays que je visitais fréquemment ; car je pense que je ne leur distribuai pas moins que le prix de quinze hommes (1) pour que vous jouissiez de moi, et je jouirai toujours de vous pour Dieu. Je ne m'en repens pas, et ce n'est pas assez pour moi. Je dépense encore et je dépenserai en plus. Le Seigneur a le pouvoir de me donner ensuite de quoi me dépenser pour vos âmes.

54. Voici que j'invoque Dieu comme témoin de mon âme que je ne mens pas, et ce n'est pas pour avoir une occasion de flatterie ou d'avarice que je vous ai écrit, ni parce que j'espère de l'honneur de quelqu'un de vous. Car il me suffit de l'honneur que l'on ne voit pas encore, mais qui est confié au cœur. Fidèle est celui qui a promis ; il ne ment jamais.

55. Mais je vois déjà dans le siècle présent que je suis exalté outre mesure par le Seigneur, et je n'étais ni digne ni tel qu'il m'accordât cela, puisque je sais très sûrement que la pauvreté et le malheur me conviennent mieux que les richesses et les délices. Mais le Seigneur Christ a été pauvre pour nous. Pour moi, je suis misérable et malheureux ; quoique je désire des richesses, je n'en ai pas et je ne me juge pas moi-même, car chaque jour je m'attends ou à la mort, ou à être circonvenu, ou à être réduit en servitude, ou à quelque attaque. Mais je ne crains rien de cela à cause de la promesse des cieux, parce que je me suis mis dans les mains du Dieu tout-puissant qui domine partout, comme dit le prophète : « Mets ta

(1) Cet incident se place, d'après TIRECHAN (ch. 15), au moment où Patrice se rendait au bois de Foclut avec les fils d'Amolngaid.

pensée en Dieu, et lui-même t'entretiendra (1). »

56. Voici maintenant que je recommande mon âme à mon Dieu très fidèle, pour lequel j'accomplis une mission dans ma bassesse, seulement parce qu'il n'accepte personne et m'a choisi pour cet office, afin que je fusse un de ses moindres ministres.

57. Comment lui rendrai-je tout ce qu'il m'a accordé ? Que dire, que promettre à mon Seigneur ? Car je ne vois rien qu'il ne m'ait donné, mais il scrute les cœurs et les reins parce que je désire assez et trop et j'étais prêt à ce qu'il me donnât à boire son calice, comme il l'a accordé à d'autres qui l'aimaient.

58. Aussi puissé-je obtenir de mon Dieu de ne me séparer jamais de son peuple qu'il a acquis aux extrémités de la terre. Je prie Dieu de me donner la persévérance et de daigner me rendre témoin fidèle jusqu'à mon passage, à cause de mon Dieu.

59. Et si j'ai jamais imité quelque chose de bien à cause de mon Dieu que je chéris, je lui demande de m'accorder de verser mon sang avec ces prosélytes et captifs pour son nom, même si je devais manquer de sépulture ou que mon misérable cadavre fût partagé membre à membre aux chiens ou aux bêtes féroces, ou que les oiseaux du ciel le dévorassent. Je crois très sûrement que, si cela m'arrivait, j'aurais gagné mon âme avec mon corps, parce que, sans aucun doute, en ce jour-là, nous ressusciterons dans la clarté du soleil, c'est-à-dire dans la gloire du Christ, notre rédempteur, comme fils du Dieu vivant et cohéritiers du Christ, et conformes à son image future à lui-même, puisque c'est de lui, et par lui, et en lui que sont toutes choses et qu'à lui est la gloire dans les siècles des siècles. Amen. C'est en lui, en effet, que nous régnerons.

(1) *Psaumes*, LIV, 23.

60. Car ce soleil que nous voyons, sur l'ordre de Dieu, se lève chaque jour pour nous, mais il ne régnera jamais et sa splendeur ne durera pas ; et tous ceux qui l'adorent viendront malement malheureux au châtiment. Mais nous qui croyons et adorons le vrai Soleil, le Christ qui ne périra jamais, ni lui, ni celui qui a fait sa volonté, mais demeurera éternellement, de même que le Christ demeurera éternellement, lui qui règne avec Dieu le Père tout-puissant, et avec le Saint-Esprit, avant les siècles, et maintenant, et pendant tous les siècles des siècles. Amen.

61. Voici qu'encore et encore je vais exposer brièvement les paroles de ma confession. Je témoigne en vérité et en exaltation de cœur devant Dieu et ses saints anges que je n'ai jamais eu aucune occasion, sauf l'Evangile et ses promesses, pour revenir jamais vers cette nation d'où j'avais eu peine à m'échapper auparavant.

62. Mais je prie ceux qui croient et qui craignent Dieu, quiconque daignera regarder et recevoir cet écrit, que Patrice, le pécheur ignorant, a écrit en Irlande, que personne ne dise jamais que c'est par mon ignorance que j'ai fait ou montré quelque petite chose pour plaire à Dieu, mais pensez et qu'on croie vraiment que c'était un don de Dieu. Et cela est ma confession avant que je meure.

II

Epître (*Ep.*).

(*Traduite du latin.*)

1. Patrice, pécheur ignorant, je confesse que j'ai été établi évêque en Irlande. Je suis certainement persuadé que c'est de Dieu que j'ai reçu ce

que je suis. J'habite au milieu des païens barbares, prosélyte et exilé pour l'amour de Dieu. Il est témoin si c'est ainsi. Ce n'est pas que je désirais faire sortir de ma bouche quelque chose d'aussi dur et d'aussi âpre. Mais je suis poussé, excité par le zèle de Dieu et de la vérité du Christ, pour l'affection que je porte à mes proches et à mes fils, auxquels j'ai livré patrie et parents et mon âme jusqu'à la mort. Si j'en suis digne, j'ai fait vœu à Dieu d'enseigner les gentils, bien que je sois méprisé par certains.

2. C'est de ma main que j'ai écrit et composé ces paroles qui doivent être données et livrées et envoyées aux soldats de Coroticus (1). Je ne dis pas à mes concitoyens, ou aux concitoyens des saints Romains, mais aux concitoyens des démons, à cause de leurs mauvaises œuvres. Comme des ennemis, ils vivent dans la mort, compagnons des Scots et des Pictes apostats (2), comme s'ils voulaient se gorger du sang d'innocents chrétiens que j'ai engendrés innombrables à Dieu, et que j'ai confirmés dans le Christ.

3. Le lendemain du jour où les néophytes, en vêtement blanc, furent oints du chrême — il sentait encore sur leur front pendant qu'ils étaient égorgés et sacrifiés par le glaive des gens nommés ci-dessus — j'ai envoyé une lettre avec un saint prêtre que j'ai enseigné dès l'enfance, avec des clercs, pour qu'ils nous accordassent quelque chose du butin, ou quelques-uns des captifs baptisés qu'ils avaient pris. Ils firent des risées d'eux.

4. Aussi je ne sais sur qui m'affliger davantage, sur ceux qui ont été tués ou ceux qu'ils ont pris, ou ceux que le diable a violemment pris dans

(1) Il est appelé chez Muirchu (ch. 28) : *Coirthech regem Aloo*. Cf. *Alo-clotha*, nom d'Ailclyde, comté de Dumbarton, dans les Annales irlandaises. Skene, *Celtic Scotland*, Edinburg, 1886, t. I, p. 158, note.

(2) Ils avaient été convertis au christianisme par saint Ninian, vers 412.

ses rêts. Par un châtiment éternel, ils seront esclaves avec lui, parce que celui qui fait un péché est esclave et est appelé fils du diable.

5. Aussi, que tout homme craignant Dieu sache qu'ils me sont étrangers à moi et au Christ mon Dieu, pour qui j'accomplis une mission ; parricide, fratricide (1), loups rapaces dévorant le peuple du Seigneur comme du pain. Comme il dit : « Les injustes ont détruit ta loi, Seigneur (2) », que dans les derniers temps il avait implantée très bien et avec bonté, et elle avait été enseignée par la faveur de Dieu.

6. Je ne fais pas abus de pouvoir. Je lie partie avec ceux qu'il a appelés et a prédestinés à prêcher son Evangile dans des persécutions non petites, jusqu'à l'extrémité de la terre, quoique l'ennemi nous porte envie par la tyrannie de Coroticus qui ne craint ni Dieu ni les prêtres qu'Il a choisis et auxquels Il a accordé la suprême et sublime puissance : ceux qu'ils lieraient sur terre seraient liés aussi aux cieux.

7. Aussi, je vous en supplie, saints et humbles de cœur, il n'est pas permis de flatter de tels hommes, ni de prendre avec eux nourriture ou boisson, et vous ne devez pas recevoir d'eux des aumônes jusqu'à ce qu'ils fassent pénitence suffisante à Dieu en versant des larmes et qu'ils délivrent les serviteurs de Dieu et les servantes baptisées du Christ pour lesquels il est mort et a été crucifié.

8. Le Très-Haut refuse les dons des injustes. Celui qui offre un sacrifice sur la subsistance des pauvres est comme celui qui tue un fils en présence de son père. « Les richesses, dit-il, qu'il a amassées injustement seront vomies de son ventre, l'ange de la mort l'entraîne, la colère des dragons le tourmentera, la langue de la couleuvre

(1) Coroticus.
(2) *Psaumes*, CXVIII, 126.

le tuera (1) », un feu inextinguible le ronge. C'est pourquoi « malheur à ceux qui se remplissent des choses qui ne sont pas à eux (2). » Ou : « A quoi sert à l'homme de gagner le monde entier si c'est au détriment de son âme (3) ? »

9. Il serait long de discuter en détail ou de faire connaître et de recueillir dans toute la Loi des témoignages sur une telle cupidité. L'avarice est un péché mortel : « Tu ne désireras pas le bien de ton prochain (4). Tu ne tueras pas (5). Un homicide ne peut être avec le Christ (6). Celui qui hait son frère est regardé comme homicide (7). » Ou : « Celui qui ne chérit pas son frère demeure dans la mort (8). » Combien plus coupable est celui qui a souillé ses mains dans le sang des fils de Dieu qu'il venait d'acquérir aux extrémités de la terre, par l'exhortation de notre petitesse.

10. Est-ce que c'est sans Dieu, ou selon la chair, que je suis venu en Irlande ? Qui m'a poussé — lié par l'Esprit — à ne voir personne de ma parenté ? Est-ce de moi que vient cette pieuse miséricorde que j'exerce à l'égard de cette nation qui m'a pris autrefois et a pillé les serviteurs et les servantes de la maison de mon père. Je fus libre selon la chair. Je suis né d'un père décurion. Car j'ai vendu ma noblesse — je n'en rougis et ne m'en repens pas — dans l'intérêt des autres. Enfin je suis serviteur dans le Christ d'une nation étrangère à cause de la gloire ineffable de la vie éternelle qui est dans le Christ Jésus, notre Seigneur.

11. Et si les miens ne me connaissent pas, un

(1) Cf. Job, xx, 15-16.
(2) Habacuc, ii, 6. *C : qui replent se his quæ non sunt sua.*
(3) Matthieu, xvi, 26.
(4) *Exode*, xx, 17. *C :* rem.
(5) *Exode*, xx, 13.
(6) Cf. *I Epître de saint Jean*, iii, 15.
(7) *I Epître de saint Jean*, iii, 15.
(8) *I Epître de saint Jean*, iii, 14.

prophète ne reçoit pas d'honneur dans sa patrie. Nous ne sommes peut-être pas du même troupeau et nous n'avons pas un seul Dieu pour père comme il dit : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui ne rassemble pas avec moi disperse (1). » Il n'est pas convenable que l'un détruise et que l'autre bâtisse. Je ne cherche pas ce qui est à moi.

Ce n'est pas ma grâce, mais c'est Dieu qui a mis cette sollicitude dans mon cœur pour que je fusse un des chasseurs ou des pêcheurs que Dieu jadis a prédits pour les derniers temps.

12. On me hait. Que ferai-je, Seigneur ? Je suis tout à fait méprisé. Voilà que tes brebis sont mises en pièces et volées autour de moi, et par ces larrons susdits, sur l'ordre de Coroticus à l'esprit hostile. Il est loin de l'amour de Dieu, celui qui livre les chrétiens aux mains des Scots et des Pictes. Des loups rapaces ont dévoré le troupeau du Seigneur qui assurément en Irlande croissait très bien avec le plus grand soin. Et les fils des Scots et les filles des rois devenus moines et vierges du Christ, je ne puis les énumérer. C'est pourquoi : « Que l'injure faite aux justes ne te plaise pas ; même jusqu'aux enfers elle ne plaira pas (2). »

13. Qui d'entre les saints n'aurait horreur de se récréer ou de prendre part à un festin avec de tels gens ? Ils ont rempli leurs maisons des dépouilles des chrétiens morts. Ils vivent de rapines, ils ne connaissent pas, les malheureux, le poison, et présentent des mets mortels à leurs amis et à leurs fils, comme Eve ne comprit pas qu'en réalité elle transmettait la mort à son mari. Ainsi sont tous ceux qui font le mal. Ils fabriquent la mort éternelle pour leur châtiment.

14. Voici la coutume des Gaulois chrétiens romains. Ils envoient des hommes saints et

(1) MATTHIEU, XII, 30.
(2) *Ecclésiastique*, IX, 17. *C : injuria justorum non te placeat ; etiam usque ad inferos non placebit.*

propres à cette mission chez les Francs et les autres gentils avec plusieurs milliers de sous pour racheter les captifs baptisés ; toi, tu les tues le plus souvent, et tu les vends à une nation étrangère qui ignore Dieu. Tu livres les membres du Christ comme à un lupanar. Quel espoir as-tu en Dieu, ou qui est de ton avis, ou qui t'entretient de paroles flatteuses ? Dieu jugera. Car il est écrit : « Ce ne sont pas seulement ceux qui font le mal, mais même ceux qui consentent qui doivent être condamnés (1). »

15. Je ne sais que dire de plus, en parlant des défunts fils de Dieu, que le glaive a touchés durement, au-delà de toute mesure. Car il est écrit : « Pleurez avec ceux qui pleurent (2). » Et encore : « Si un seul membre souffre, que tous les membres souffrent avec lui (3). » C'est pourquoi l'Eglise pleure et se lamente sur ses fils et ses filles, que le glaive n'a pas encore tués, mais qui sont bannis et déportés dans des terres lointaines, où le péché opprime ouvertement et abonde impudemment. Là les hommes libres sont vendus, les chrétiens réduits en servitude, surtout par les très indignes, très mauvais apostats, les Pictes.

16. C'est pourquoi je crierai haut avec tristesse et chagrin : O très beaux et très aimables frères et fils que j'ai engendrés dans le Christ, je ne puis vous énumérer, que vais-je faire pour vous ? Je ne suis pas digne de Dieu ni de venir en aide aux hommes. L'iniquité des injustes a prévalu sur nous. Nous sommes devenus comme étrangers. Peut-être ne croient-ils pas que nous avons reçu un baptême, ou que nous avons un seul Dieu pour Père. C'est pour eux une indignité que nous soyons nés en Irlande. Comme il dit : « Est-ce que vous n'avez pas un

(1) Cf. *Romains*, I, 32.
(2) *Romains*, XII, 15.
(3) *I Corinthiens*, XII, 26.

seul Dieu ? Pourquoi avez-vous abandonné chacun votre prochain (1) ? »

17. C'est pourquoi je m'afflige pour vous, je m'afflige, vous qui m'êtes très chers. Mais aussi, je me réjouis en moi-même. Je n'ai pas travaillé pour rien, ou mon pèlerinage n'a pas été en vain. Et il s'est commis un crime si horrible et indicible ! Grâces à Dieu, c'est en croyants baptisés que vous êtes partis du monde pour le paradis. Je vous vois. Vous avez commencé à vous retirer là où il n'y aura plus ni nuit, ni deuil, ni mort, mais vous bondirez comme des veaux débarrassés de leurs liens, et vous écraserez les injustes, et ils seront en cendre sous vos pieds.

18. Vous donc, vous régnerez avec les apôtres et les prophètes et les martyrs, vous aurez les royaumes éternels, comme il l'atteste lui-même, disant : « Ils viendront de l'orient et de l'occident et ils s'assoiront avec Abraham et Isaac et Jacob dans le royaume des cieux (2). » « Au dehors sont les chiens, et les magiciens, et les homicides ; et les menteurs et les parjures (3) » auront leur part dans l'étang du feu éternel. L'apôtre ne dit-il pas justement : « Là où le juste à peine sera sauvé, où se reconnaîtra le pécheur et l'impie transgresseur de la loi (4) ? »

19. Car Coroticus, avec ses scélérats rebelles au Christ, où se verront-ils ? Eux qui distribuent des jeunes femmes baptisées comme récompense, et pour un misérable règne temporel, qui passe en vérité en un moment, comme la nuée ou la fumée qui est dispersée par le vent. Ainsi les pécheurs trompeurs périront à la face de Dieu, mais que les justes soient au festin, en grande constance, avec le Christ ; ils jugeront les nations

(1) Cf. Malachie, ii, 10.
(2) Matthieu, viii, 11. Voir *C*. 39.
(3) Cf. *Apocalypse*, xxii, 15.
(4) *I Epître de saint Pierre*, iv, 18. C : *transgressor legis ubi se recognoscet.*

et domineront les rois injustes dans les siècles des siècles. Amen.

20. Je témoigne devant Dieu et ses anges qu'il en sera comme il l'a communiqué à ma maladresse. Ce ne sont pas mes paroles, mais celles de Dieu et des apôtres et des prophètes, qui n'ont jamais menti, que j'ai exposées en latin. Celui qui croira sera sauvé et celui qui ne croira pas sera condamné. Car Dieu a parlé.

21. Je vous supplie que tout serviteur de Dieu soit prêt à être le porteur de cette lettre, pour qu'en aucune façon elle ne soit soustraite par quelqu'un, mais bien plutôt qu'elle soit lue devant tout le peuple, en présence de Coroticus lui-même (1), pour que Dieu leur inspire de venir à résipiscence à Dieu, en sorte qu'ils se repentent, même tardivement, d'avoir agi comme des impies — homicide à l'égard des frères du Seigneur — et qu'ils délivrent les captives baptisées qu'ils ont prises auparavant pour mériter de vivre en Dieu et qu'ils soient sains ici et pour l'éternité. Paix au Père et au Fils et au Saint-Esprit. Amen !

Les dits de Patrice *(D.)*

(Traduits du latin.)

Conservés dans le Livre d'Armagh ; publiés chez Bury, *The life of saint Patrick,* p. 228-229 ; et chez Stokes, *The Tripartite life of Patrick,* p. 301.

I. J'ai eu la crainte de Dieu comme guide de mon voyage à travers les Gaules et l'Italie,

(1) D'après Muirchu (ch. 28), Coroticus ne fit que rire de la lettre de Patrice et peu de temps après il fut subitement changé en renard et disparut.

même dans les îles qui sont dans la mer Tyrrhénienne (1).

II. Vous êtes partis du monde vers le Paradis, grâces à Dieu (2).

III. Eglise des Scots, bien plus, des Romains, pour être chrétiens, pour être Romains, il faut que vous chantiez à toute heure de prière cette parole louable : *Curie lession, Christe lession* (Kyrie eleison, Christe eleison). Que toute l'église qui me suit chante : *Curie lession, Christe lession, Deo gratias* (3).

La prière de Patrice.

Dans le *Liber Hymnorum,* manuscrit irlandais de la fin du XIe siècle, on trouve la note suivante en gaélique :

C'est Patrice qui a fait cette hymne. Elle a été faite au temps de Loégaire mac Néil. Elle a été faite pour se défendre, lui ainsi que ses moines, contre les ennemis qui dressaient des embûches aux clercs. Et voici la cuirasse de foi, pour protéger le corps et l'âme contre les démons et les hommes et les vices. Tout homme qui la chantera chaque jour, en méditant pieusement en Dieu, les démons ne pourront se maintenir devant sa face. Elle lui sera une défense contre tout poison et envie ; elle lui sera une sauvegarde contre la mort subite. Elle sera une cuirasse pour son âme après sa mort. Patrice la chanta quand des em-

(1) Cf. TIRECHAN, ch. 1.

(2) Cf. *Ep.* 17.

(3) Le concile de Vaison en 529 établit que la coutume de dire le Kyrie a été *récemment* introduite tant au siège apostolique que dans toutes les provinces de l'Orient et de l'Italie. Bury penche à croire que ce dit a été ajouté peut-être après 700 aux deux premiers.

bûches étaient dressées contre lui par Loégaire pour l'empêcher d'aller semer la foi à Tara ; en sorte que ceux qui les attendaient crurent voir des daims avec, derrière eux, un faon (c'était Benén) (1). Et on l'appelle Fâed Fiada « Cri du Daim ».

Il est vraisemblable que, comme le pense R. Atkinson, l'histoire de la métamorphose en daims est due à une étymologie populaire de *Fâed Fiada* qui devait à l'origine signifier tout autre chose. Quoi qu'il en soit, l'hymne en prose rythmique estd'une haute antiquité ; s'il n'est pas absolument sûr qu'elle ait été composée par saint Patrice, elle constitue un monument d'un grand intérêt pour l'étude du christianisme primitif en Irlande. Elle appartient au genre *lorica* dont nous avons d'autres exemples en latin, par exemple la *lorica* de Gildas, *The Irish liber Hymnorum,* t. I, p. 206-210. Le texte en a été publié dans les *Irische Texte* de Windisch, Leipzig, 1880, t. I, p. 53-58 ; chez Stokes, *The tripartite life of Patrick,* p. 48-53 (avec traduction en anglais) ; chez Bernard and Atkinson, *The Irish liber Hymnorum,* London, 1898, t. I, p. 133-135, t. II, p. 49-51 et chez Stokes and Strachan, *Thesaurus palæohibernicus,* t. II, p. 354-358 (avec traduction en anglais).

Fâed Fiada

(Traduite du gaélique.)

Je me lève aujourd'hui
Par une force puissante, l'invocation à la Trinité,
La croyance à la Trinité,

(1) Converti par Patrice quand il était encore enfant (TIRECHAN, ch. 5), il lui succéda sur le siège d'Armagh.

La confession de l'Unité
Du Créateur du monde.
Je me lève aujourd'hui
Par la force de la naissance du Christ et de son baptême,
Par la force de sa crucifixion et de sa mise au tombeau,
Par la force de sa résurrection et de son ascension,
Par la force de sa venue au jour du Jugement.
Je me lève aujourd'hui
Par la force des ordres des chérubins,
Dans l'obéissance des anges,
Dans le service des archanges,
Dans l'espoir de la résurrection pour la récompense,
Dans les prières des patriarches,
Dans les prédictions des prophètes,
Dans les prédications des apôtres,
Dans les fidélités des confesseurs,
Dans l'innocence des vierges saintes,
Dans les actions des hommes justes.
Je me lève aujourd'hui
Par la force du ciel,
Lumière du soleil,
Eclat de la lune,
Splendeur du feu,
Vitesse de l'éclair,
Rapidité du vent,
Profondeur de la mer,
Stabilité de la terre,
Solidité de la pierre.
Je me lève aujourd'hui,
Par la force de Dieu pour me guider,
Puissance de Dieu pour me soutenir,
Intelligence de Dieu pour me conduire,
Œil de Dieu pour regarder devant moi,
Oreille de Dieu pour m'entendre,
Parole de Dieu pour parler pour moi,
Main de Dieu pour me garder,

Chemin de Dieu pour me précéder,
Bouclier de Dieu pour me protéger,
Armée de Dieu pour me sauver
Des filets des démons,
Des séductions des vices,
Des inclinations de la nature,
De tous les hommes qui me désireront du mal,
De loin et de près,
Dans la solitude et dans une multitude.
J'appelle aujourd'hui toutes ces forces entre moi [et le mal]
Contre toute force cruelle, impitoyable, qui attaque mon corps et mon âme,
Contre les incantations des faux prophètes,
Contre les lois noires du paganisme,
Contre les lois fausses des hérétiques,
Contre la puissance de l'idolâtrie,
Contre les charmes des femmes, des forgerons et des druides (1),
Contre toute science [qui souille] le corps et l'âme de l'homme.
Que le Christ me protège aujourd'hui
Contre le poison, contre le feu,
Contre la noyade, contre la blessure,
Pour qu'il me vienne une foule de récompenses.
Le Christ avec moi.
Le Christ devant moi.
Le Christ derrière moi.
Le Christ en moi.
Le Christ au-dessous de moi.
Le Christ au-dessus de moi.
Le Christ à ma droite.
Le Christ à ma gauche.
Le Christ en largeur,
Le Christ en longueur,
Le Christ en hauteur.

(1) Cf. Prière de Ninine (*Thesaurus palæohibernicus*, t. II, p. 322) : « Patrice guerroya contre les druides au cœur dur. » Voir Introduction, p. 15 et *Ep.* 18.

Le Christ dans le cœur de tout homme qui pense à moi.
Le Christ dans la bouche de tout homme qui parle de moi.
Le Christ dans tout œil qui me voit.
Le Christ dans toute oreille qui m'écoute !
Je me lève aujourd'hui
Par une force puissante, l'invocation à la Trinité,
La croyance à la Trinité,
La confession de l'unité
Du Créateur du monde.
Au Seigneur est le salut *(en latin)*.
Au Seigneur est le salut,
Au Christ est le salut.
Que ton salut, Seigneur, soit toujours avec nous. Amen !

Hymne en l'honneur de saint Patrice.

Dans la préface gaélique de cette hymne, conservée dans le *Liber hymnorum*, il est dit qu'elle fut composée par Fiacc, qui fut consacré, par saint Patrice, évêque de *Slebte*. Mais la langue n'en est guère antérieure à 800, d'après Strachan. L'hymne a été faite d'après des livres (cf. str. 6, 29) et elle est postérieure à la désolation de Tara (561) si l'on se reporte à la strophe 22. Elle offre un résumé, fondé surtout sur les documents latins et irlandais du Livre d'Armagh, de la vie légendaire de saint Patrice, et témoigne de l'existence dès le neuvième siècle d'une littérature hagiographique en gaélique.

Le texte, avec ou sans traduction, en a été publié dans les mêmes recueils que l'hymne précédente : chez Windisch, t. I, p. 10-22 ; *The*

tripartite life of Patrick, p. 402-427 ; *The Irish liber hymnorum*, t. I, p. 97-103, t. II, p. 32-35 ; *Thesaurus palæo-hibernicus*, t. II, p. 307-321.

La langue présente de nombreuses difficultés. J'ai suivi sur les points douteux la traduction de J. Strachan.

Hymne de Fiacc.

(*Traduite du gaélique.*)

1. Patrice naquit à Nemthur (1), voilà ce qu'il raconte dans les histoires.

C'était un garçon de seize ans (2), quand il fut emmené en larmes.

2. Succat (3) était le nom sous lequel il fut emmené ; son père aussi était digne d'être connu.

Fils de Calpurnius, fils de Potitus, petit-fils du diacre Odisse (4).

3. Il fut six ans en esclavage (5) ; il ne consommait pas les biens des hommes.

Nombreux furent ceux que Cothraige aux quatre maisons (6) servit.

4. Victor dit à l'esclave de Miliuc (7) d'aller sur les vagues ;

(1) *Tertia Vita*, ch. 4. Mais Patrice ne nomme pas *Nemthur*, à moins que ce nom ne soit dissimulé dans *Banauem taberniæ*.

(2) Cf. *C.* 1.

(3) Chez Muirchu (ch. 1) : *Sochet*. Tirechan, ch. 1, note quatre noms : Patricius, Magonus, Succetus, Cothirthiacus. Voir ci-dessus, p. 15.

(4) *Odissi* est ajouté en marge de la *Confession* dans le Livre d'Armagh.

(5) Cf. *C.* 17.

(6) Cette épithète est le résultat d'une étymologie populaire de *Cothraige* par *Cathir* « quatre » Tirechan (ch. 1) l'explique par : *quia servivit quatuor domibus magorum.*

(7) C'était d'après Tirechan (ch. 1) un druide, *magus*.

Il (1) mit le pied sur la pierre, la trace reste, elle ne s'efface pas.

5. Il l'envoya par delà Albion ; grand Dieu ! ce fut une course merveilleuse,

Jusqu'à ce qu'il restât chez Germain au sud, dans la partie sud de Letta (2).

6. Il jeûna dans les îles de la mer Tyrrhénienne (3) et là il médite.

Il lut le canon avec Germain (4), voilà ce que racontent les écrits.

7. Vers l'Irlande le ramenaient les anges de Dieu ;

Souvent il vit en rêve qu'il y retournerait.

8. Ce fut un secours pour l'Irlande que la venue de Patrice, qui avait été attendue.

On entendit au loin le cri des enfants de la forêt de Fochlad (5) ;

9. Ils prièrent que le saint vînt se promener avec eux,

Et convertir les tribus d'Irlande de l'iniquité à la vie.

10. Les tribus d'Irlande prédisaient qu'un nouveau prince de paix leur viendrait,

Que sa postérité durerait jusqu'au Jugement, que la terre silencieuse de Tara serait déserte.

11. Ses druides ne cachaient pas à Loégaire la venue de Patrice (6).

La prophétie du prince qu'ils disaient fut vérifiée.

12. Patrice fut diligent jusqu'à ce qu'il mourût, il était fort pour chasser le mal.

C'est ce qui éleva sa supériorité au-dessus des familles des hommes.

(1) L'ange, d'après MUIRCHU, .II, ch. 13 ; TIRECHAN, ch. 50.

(2) Ce mot désigne sans doute ici *Letavia* « l'Armorique ». Mais il se confond avec *Letha* « Latium ».

(3) Cf. TIRECHAN, ch. 1, qui donne, d'après l'évêque Ultan, le nom d'une de ces îles : *Aralanensis*.

(4) COLGAN, *Tertia Vita,* ch. 18. *Trias Thaumaturga,* p. 119.

(5) Cf. C. 23.

(6) MUIRCHU, ch. 9.

13. Hymnes et apocalypse, les trois cinquantaines [de psaumes], il les chantait (1) ;
Il prêchait, baptisait, priait, ne se lassait pas de louer Dieu.

14. Le temps froid ne l'empêchait pas de se tenir la nuit dans les étangs.
Il luttait pour le royaume du ciel, il prêchait le jour sur les collines.

15. En Slân (2) au nord de Benna Bairche, ni sécheresse, ni flot ne le prenait.
Il chantait cent psaumes chaque nuit ; il était le serviteur du Roi des anges.

16. Il dormait sur une pierre nue, avec une couverture humide autour de lui.
Un pilier lui servait de traversin, il ne laissait pas son corps au chaud.

17. Il prêchait l'évangile à chacun, il faisait de grands miracles partout.
Il guérit les estropiés et les lépreux ; il éveillait les morts à la vie.

18 Patrice prêcha aux Scots ; il souffrit beaucoup de fatigues partout,
Pour que tous ceux qu'il avait amenés à la vie pussent venir autour de lui au Jugement.

19. Les fils d'Eber, les fils d'Erem (3) allèrent tous au diable.
La transgression les jeta dans le grand trou profond ;

20 Jusqu'à ce que vînt l'Apôtre que conduit la vitesse du vent.
Il prêcha soixante ans la croix du Christ aux tribus des Fêni.

21. Le peuple d'Irlande était dans les ténèbres ; les tribus adoraient les fées (4) ;

(1) Cf. Hymne de Secundinus, v. 85. Muirchu, II, ch. 1.

(2) Nom d'un puits, d'après les gloses.

(3) Noms des fils de Mile qui, d'après la légende, venaient d'Espagne et s'établirent en Irlande.

(4) Cf. Tirechan, ch. 26.

Elles ne croyaient pas à la vraie divinité de la Trinité vraie.

22. C'est à Armagh (1) qu'est le royaume ; il y a longtemps qu'Emain (2) a été abandonnée.

Dûn Lethglaisse (3) est une grande église ; il ne m'est pas agréable que Tara soit déserte (4).

23. Quand Patrice fut malade, il désira aller à Armagh.

Un ange alla à sa rencontre sur la route au milieu du jour ;

24. Il le conduisit au sud trouver Victor, c'était lui qui avait arrangé cela.

Le buisson où il était s'enflamma, c'est du milieu du feu qu'il appela (5).

25. Il dit : « Primauté à Armagh, remercie le Christ,

Tu viendras bientôt au ciel ; tes prières ont été exaucées.

26. L'hymne que dans ta vie tu as choisie sera pour chacun une cuirasse de protection ;

Autour de toi, au jour du Jugement, viendront les hommes d'Irlande pour être jugés (6). »

27. Tassach resta derrière lui quand il lui eut donné la communion (7).

Il dit que Patrice s'en irait bientôt ; la parole de Tassach ne fut pas menteuse.

28. Il mit fin à la nuit, pour que la lumière ne fût pas consommée là.

(1) Comté du même nom.
(2) The Navan Fort, près Armagh.
(3) Downpatrick, comté de Down, où fut enterré, dit-on, saint Patrice.
(4) L'abandon de Tara eut lieu en 560.
(5) MUIRCHU, II, ch. 4.
(6) D'après MUIRCHU, II, ch. 5, voici les quatre demandes que Dieu avait accordées à Patrice : 1° que son ordination fût à Armagh ; 2° que quiconque chanterait la prière de Patrice le jour de sa mort serait jugé par Patrice ; 3° que les O'Dichon qui l'avaient bien reçu auraient miséricorde et ne périraient pas ; 4° que tous les Irlandais seraient jugés par Patrice. Cf. Introduction ci-dessus, p. 21.
(7) MUIRCHU, II, ch. 7.

Jusqu'à la fin de l'année fut la lumière (1), ce fut un long jour de paix.

29. A la bataille livrée à Bethron au peuple de Canaan par le fils de Nun,

Le soleil s'arrêta à Gabon, voilà ce que nous raconte l'écrivain (2).

30. Puisque le soleil fut arrêté par Josué à la mort des impies,

Il était bon qu'il brillât et que la lumière fût continue à la mort des saints.

31. Les clercs d'Irlande vinrent veiller Patrice par tous les chemins ;

Le son du chant (3) les jeta à terre, en sorte que chacun d'eux tomba sur le chemin.

32. L'âme de Patrice, c'est avec souffrance qu'elle se sépara de son corps.

Les anges de Dieu, la première nuit, chantaient pour elle sans cesse.

33. Quand Patrice partit, il alla vers l'autre Patrice (4). Ensemble ils montèrent vers Jésus, fils de Marie.

34. Patrice n'avait aucun signe d'orgueil, il pensa beaucoup de bonnes choses.

Etre au service du fils de Marie, c'était le pieux destin dans lequel il était né.

(1) D'après MUIRCHU, II, ch. 7, il n'y eut pas de nuit le jour de la mort de Patrice et les douze jours qui suivirent.

(2) *Josué*, x, 12-13.

(3) Des anges. MUIRCHU, II, ch. 8, dit simplement que les anges veillèrent le corps la première nuit, tous les hommes qui veillaient cette première nuit s'étant endormis.

(4) C'est le vieux Patrice, Sen-Patrice, abbé, dont la mort eut lieu le 24 août d'après certains Martyrologes, tandis que l'apôtre de l'Irlande mourut un 17 mars. M. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Revue celtique*, t. IX, p. 111-118, suppose que ce personnage a été imaginé pour supprimer les contradictions qu'offraient l'histoire et la légende de saint Patrice.

TABLE DES MATIÈRES

715-08. — Imp. des Orph.-App., F. BLÉTIT, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.